

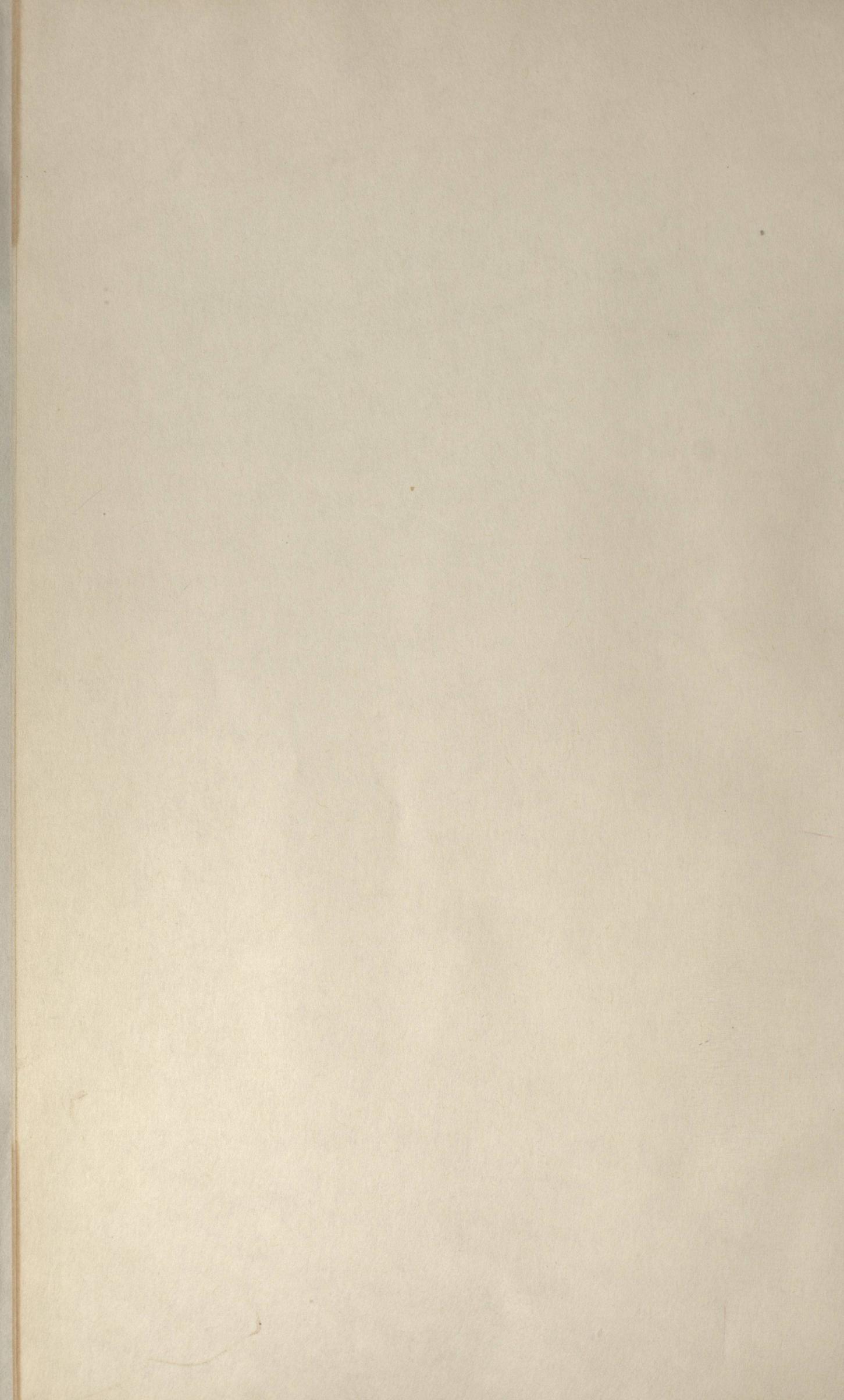


BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

J
103
H44
1873
ptie 1

CANADA. PARLEMENT.
C. des C.
Procès-verbaux.

DATE	NAME - NOM



VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES,

PUISSANCE DU CANADA.

SESSION DE 1873.

SECONDE SESSION DU SECOND PARLEMENT.

DU 23 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE INCLUSIVEMENT.



OTTAWA :

IMPRIMÉS PAR I. B. TAYLOR, 29, 31 ET 33, RUE RIDEAU.

—
1873.

INDEX.

ADULTÉRATION D'ALIMENTS, etc. :—Bill y relatif,—No. 2, M *Mathieu*

AJOURNEMENT SPÉCIAL :—Au lundi suivant, 3.

APPLEVY, S. B. :—Voir *Députés*, 1.

BANQUE ET COMMERCE DE :—Nomination de ce comité, 3

BIBLIOTHÉCAIRE, RAPPORT DU :—Page 6.

BILLS PRIVÉS :—Comité des, 3.

BROCKVILLE, ÉLECTION DE :—Comité de cette élection ; Rapport définitif déclarant M. *Jacob D. Bell* régulièrement élu, 7.

CAUTIONNEMENTS ACCEPTABLES :—Dans l'affaire des élections protestées d'Elgin (division ouest), Yamaska, Algoma et Richelieu, 11.

CERTIFICATS D'ÉLECTION :—De *Stephen B. Appleby*, pour Carleton (N.-B.) ; de l'hon. *James C. Pope* et *James Yeo*, pour Prince (île du Prince-Édouard) ; de *David Laird* et *Peter Sinclair*, pour Queen's (île du P.-E.) ; de l'hon. *Daniel Davies* et *Augustine C. Macdonald*, pour King's (île du P.-E.), 1 ; de *Louis Riel*, pour Provencher, 12 ; de *Joseph Aldéric Ouimet*, pour Laval, 13.

CHAMBRE DES COMMUNES :—Ses comptes, 36.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :—Comité des, 3

COCKBURN, J., et al. :—Sa Pétition, 31.

COURSOLLES, C. J., et al. :—Sa Pétition, 13.

CUNNINGHAM, R. :—Voir *Corruption*, 23.

COMPTES PUBLICS :—Comité des, 3.

CRIMES ET DÉLITS DE LA PRESSE :—Bill (No. 3) relatif à leur répression, M. *Mathieu*, 24.

CORRUPTION :—R. *Cunningham*, député de Marquette, dit de son siège que de l'argent et autres avantages lui ont été offerts par l'échevin *J. Heney*, etc., 23. Ordre de la chambre, que le sergent-d'armes prenne le dit *J. Heney* sous sa garde, 24. Le sergent fait rapport qu'il a rempli l'ordre, et que le dit *J. Heney* est à la barre. Il lui est ordonné de rester prêt à répondre à l'appel, 28. Motion de Sir *John A. Macdonald*, que le sergent-d'armes amène maintenant à la barre M. *Heney*, etc., 36.

DAVIES, HON. D. :—Voir *Députés*, 1.

DÉPUTÉS ABSENTS DE COMITÉS ÉLECTORAUX :—Sommés d'être à leur siège : MM. *Prévost*, *Joly* et *Flesher*, 7. M. *Prévost*, 11. MM. *Joly* et *Flesher*, 12. Tous trois exonérés, 14.

DÉPUTÉS PRENANT LEUR SIÈGE :—MM. *Davies*, *A. C. Macdonald*, *Pope*, *Yeo*, *Sinclair*, *Laird* et *Appleby*, 1. M. *Ouimet*, 13.

DISCOURS DU TRONE :—Voir *Gouverneur-général*.

DUGAST, RÉV. G., et al. :—Sa pétition, 31.

ELECTION, PÉTITIONS D' :—Ordre pour renvoyer à un comité la pétition de *Thos. Babb*, Perth (division sud), et celle de *J. W. Loucks* et *J. Weagant*, Dundas, au comité général des élections, rescindé, 14.

ÉLECTIONS, COMITÉ GÉNÉRAL DES :—Mandat de l'orateur désignant les membres de ce comité, 5.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL, MESSAGE DU :—Invitant les communes à se rendre au sénat, 1. Lecture du discours de Son Excellence, 2. Devant être pris en considération, 3. Résolution pour une adresse, 7. Premier paragraphe lu deux fois et adopté, 8. Deuxième paragraphe lu deux fois; Amendement de M. *Mackenzie*; Débats en résultant, ajournés, *idem*. Reprise en considération; Sous-amendement de l'hon. M. *McDonald* (Pictou), et débats en résultant, ajournés, 12. Reprise en considération, ajournée, 18. *Idem*, 21. *Idem*, 24. *Idem*, 28. Message de Son Excellence invitant les communes à se rendre au sénat; Elles se rendent en conséquence.—Discours de Son Excellence et prorogation du parlement, 36.

GRAND-OCCIDENTAL, CHEMIN DE FER :—Sa pétition, 13.

HARTWICK, W., :—Sa pétition, 23.

HENEY, J. :—Voir *Corruption*, 23

HICKS, T., et al. :—Sa pétition, 31.

HURON (division nord) :—Pétition d'élection; Comité; Rapport de l'absence de MM. *Joly* et *Flesher*. Sommés d'être à leur siège, 7. Rapportés de nouveau absents, 12. Etant à leur siège, leurs affidavits sont lus, et ils sont exonérés sur motion de M. *Chisholm*, 14. Rapport, demandant permission d'ajourner, accordée, 18.

IMMIGRATION ET COLONISATION :—Comité de 1, 3.

IMPRESSIONS DU PARLEMENT :—Comité collectif, 3.

JACQUES CARTIER, PÉTITION D'ÉLECTION :—Comité; Rapport de l'absence de M. *Prévost*, 7. Sommé d'être à son siège, *idem*. M. *Prévost* est présent; son affidavit est lu, et sur motion de M. *Mills*, il est exonéré, 14. Rapport définitif, déclarant M. *Laflamme* régulièrement élu, 18.

JUGES DE LA CITÉ ET DU COMTÉ DE SAINT-JEAN :—Leur pétition, 33.

LAIRD, D. :—Voir *Députés*, 1.

LEWIS, J. B., *et al.* :—Leur pétition, 23.

LOIS EXPIRANTES :—Comité de ces lois, 3.

MACDONALD, A. C. :—Voir *Députés*, 1.

MASKINONGÉ, PÉTITION D'ÉLECTION :—Comité; Rapport, demandant permission d'ajourner, accordée, 18.

MARCHANDS, BANQUE DES :—Etat des balances dans cette banque,—d'après les livres du receveur général mis devant la chambre, 24.

MESSAGES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Transmettant des documents relatifs au désaveu de l'acte 36 *Vic.*, c. 1, concernant l'examen des témoins sous serment; Documents relatifs à la prorogation du parlement le 13 août dernier, relatifs à l'institution d'une commission dans l'affaire du chemin de fer canadien du Pacifique, 2. Rapport de cette commission, 3, et transmettant copie d'une dépêche du comté de *Kimberly*, secrétaire d'état, etc., *idem*.

NORTHUMBERLAND (division est), PÉTITION D'ÉLECTION :—Comité; Rapport demandant permission d'ajourner, accordée, 7.

OUMET, J. A. :—Voir *Députés*, 1.

ORDRES SESSIONNELS :—Page 3.

ORATEUR :—Il donne communication de lettres de *T. Babb*, 5. De MM. *Loucks* et *Weagant*, 6. De *James Thomson*, *L. A. Sénécal* et *V. Gladu*, 17. Du secrétaire particulier de Son Excellence, 35.

ORATEUR, SES DÉCISIONS :—Sur une question d'ordre soulevée par Sir *J. A. Macdonald*, que nul député n'a le droit de dire que le représentant de la Souveraine a envoyé des dépêches dans le but d'influer sur les débats de la chambre, 24.

ORATEUR, SON MANDAT :—Désignant ceux qui seront membres du comité général des élections, 5.

ORDRES PERMANENTS :—Comité des, 3.

PÉTITIONS D'ÉLECTION RETIRÉES :—Lettres à l'orateur demandant le retrait de la pétition de la division sud de Perth, 5. De Dundas, 6. D'Argenteuil et Yamaska, 17.

POPE, HON. J. C. :—Voir *Députés*, 1.

PORTNEUF, PÉTITION D'ÉLECTION :—Comité; Rapport définitif, déclarant M. de *Saint-Georges* régulièrement élu, 13.

PROCÈS-VERBAUX :—Leur impression, 3.

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS :—Comité des, 3.

QUÉBEC (centre), PÉTITION D'ÉLECTION :—Comité; Rapport, demandant permission d'ajourner, accordée, 18. Rapport définitif déclarant M. *Cauchon* régulièrement élu, 27.

REPRÉSENTATION, VACANCES DANS LA :—De Carleton (N.-B.) et Laval, 1.

RIEL, LOUIS :—Voir Certificats d'élection, 12.

RIMOUSKI, PÉTITION D'ÉLECTION :—Comité; Rapport, demandant permission d'ajourner, accordée, 13.

SERGEANT-D'ARMES :—Il lui est ordonné de prendre *J. Honey* sous sa garde, 24. Rapporte qu'il a rempli cet ordre, 28. Motion pour qu'il l'amène à la barre, 36.

SERMENTS D'OFFICE :—Bill No. 1. Sir *J. A. Macdonald*, 1.

SOCIÉTÉ RELIGIEUSE :—Sa pétition, 13.

SIMMERS, J. A. et al. :—Sa pétition, 13.

SINCLAIR, P. :—Voir *Députés*, 1.

SUFFERN, A., et al. :—Leur pétition, 31.

SURETÉS (EN MATIÈRE D'ÉLECTION) ACCEPTABLES :—L'Islet, Renfrew, D. S., Argenteuil, Huron, D.-S., et Muskoka, 11.

VINET, RÉV. J. J. A., CURÉ, et al. :—Leur pétition, 27

YEO, JAMES :—Voir *Députés*, 1.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 23 OCTOBRE 1873.

La Chambre étant réunie—

Un message est reçu de Son Excellence désirant la présence immédiate de cette Chambre à la salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend au Sénat en conséquence, et de retour,—

M. l'Orateur informe la Chambre que, durant la vacance, il a reçu des lettres de divers membres le notifiant que les sièges pour les places suivantes sont devenus vacants, savoir :

De l'Hon. *Charles Connell*, pour le district électoral de Carleton (N.-B.), par suite de son décès.

De *Joseph Hyacinthe Bellerose*, Ecr., pour le district électoral de Laval, par suite de sa nomination comme membre du Sénat,—et qu'il a adressé ses mandats au greffier de la Couronne en chancellerie lui enjoignant de préparer de nouveaux *Writs* d'élection pour les dites places respectivement.

Il informe aussi la Chambre que le Greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie des certificats de l'élection des membres suivants, savoir :—

De *Stephen B. Appleby*, Ecr., pour le district électoral de Carleton, N.-B. ;—

De l'Hon. *James Colledge Pope* et de *James Yeo*, Ecr., pour le district électoral du district de comté du Prince ;

De *David Laird*, Ecr., et *Peter Sinclair*, Ecr., pour le district électoral du district de comté de la Reine (I. P. E.), et—

De l'Hon. *Daniel Davies* et *Augustine Colin Macdonald*, Ecr., pour le district électoral du district de comté du Roi (I. P. E.)—

L'Hon. M. *Daniel Davies* et *Augustine Colin Macdonald*, Ecr., membres pour le district électoral du district de comté du Roi,—l'Hon. M. *James Colledge Pope*, et *James Yeo*, Ecr., membres pour le district électoral du district de comté du Prince,—*Peter Sinclair*, Ecr., et *David Laird*, Ecr., membres pour le district électoral du district de comté de la Reine, tous de la Province de l'Île du Prince-Édouard, ayant préalablement prêté le serment prescrit par la loi, et signé devant les Commissaires le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre.

Stephen B. Appleby, Ecr., membre pour le district électoral de Carleton (N.-B.), ayant préalablement prêté le serment prescrit par la loi et signé devant les Commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald* présente un bill (No. 1) concernant l'administration des serments d'office.

M. l'Orateur rapporte le discours du trône et en donne lecture à la Chambre, comme suit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Conformément à la déclaration que je vous ai faite à la fin de la dernière session, j'ai fait convoquer le Parlement le plus tôt possible après la réception du Rapport des Commissaires nommés par moi pour s'enquérir de certaines matières se rapportant au Chemin de Fer du Pacifique Canadien.

Les témoignages pris par la commission méritent une considération attentive. Le rapport sera mis devant le Parlement, et vous aurez alors à décider s'il peut vous être de quelque utilité.

Un projet de loi pour la refonte et l'amendement des lois en force dans les différentes Provinces au sujet de la représentation du peuple en Parlement vous sera soumis de nouveau.

Par l'ajournement de cette mesure à la dernière session, vous aurez l'avantage d'étendre les dispositions applicables à la Province de l'Île du Prince-Edouard qui est maintenant heureusement unie au Canada.

La compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, à laquelle une charte royale a été accordée, n'a pu, je regrette de le dire, faire les arrangements financiers nécessaires à la construction de cette grande entreprise. Elle a, en conséquence, fait de sa charte un abandon que j'ai accepté.

Vous sentirez, je l'espère, que vous aurez à prendre des mesures pour assurer de bonne heure le commencement et la vigoureuse continuation des travaux de construction de ce chemin de fer, et pour remplir ainsi de bonne foi l'engagement pris envers la Colombie Britannique. Une mesure à cet effet sera soumise à votre considération.

Les limites de la Confédération ayant été reculées, il y a eu une augmentation correspondante dans les travaux d'administration, et il semble nécessaire d'augmenter le personnel parlementaire et exécutif. Un projet de loi à cet égard vous sera soumis.

Vous serez invités à accorder votre attention et votre considération à un projet de loi pour l'établissement d'une Cour générale d'appel.

Des mesures ayant rapport aux eaux navigables et aux lois d'inspection seront mises devant vous, ainsi qu'un projet de loi pour l'établissement d'un Bureau d'Agriculture de la Puissance.

Vous aurez nécessairement à vous occuper de la question de la loi de l'insolvabilité.

Les efforts, qu'ont faits les différentes Provinces ainsi que la Puissance pour l'encouragement de l'immigration, ont été couronnés de succès, et un grand nombre de précieux colons a été ajouté à notre population. Je ne doute pas que vous ne continuiez à accorder une aide libérale à cet important intérêt.

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai donné instruction de vous soumettre les comptes de la dernière année financière. Nos finances continuent à être dans un état prospère, et les revenus ont été suffisants pour rencontrer toutes les dépenses.

Les estimés de l'année prochaine seront mis devant vous. Ils ont été préparés en ayant égard à l'économie aussi bien qu'à l'efficacité du service public, et j'espère que les subsides qui sont nécessaires seront accordés sans peser lourdement sur le peuple.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Vous donnerez, je n'en doute pas, toute votre attention aux intérêts si importants qui vous sont confiés, et je suis convaincu que vos délibérations tourneront à l'avantage et à la prospérité du pays.

Le Très-Hon. Sir John A. Macdonald communique les messages suivants de Son Excellence ; lesquels sont lus par M. l'Orateur comme suit :—

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information du Sénat et des Communes, les papiers ci-joints relatifs au désaveu de l'Acte 36 Vic., chap. 1, intitulé : " Acte pour l'audition de témoins sous serment devant les comités du Sénat et des Communes, en certains cas.

Ottawa, 23 oct. 1873.

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information du Sénat et des Communes, les papiers ci-joints relatifs à la prorogation du Parlement le 13 août dernier.

Hôtel du Gouvernement, }
Ottawa, 23 oct. 1873. }

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information du Sénat et des Communes, les papiers ci-joints relatifs à l'émission, d'une commission chargée de s'enquérir de certaines accusations portées contre des membres du Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada touchant l'octroi d'une charte et du contrat à la compagnie canadienne du chemin de fer du Pacifique.

Hôtel du Gouvernement, }
Ottawa, 23 oct. 1873. }

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information du Sénat et des Communes, copie de la dépêche ci-jointe du Très-Honorable Comte de *Kimberley*, secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies en réponse aux dépêches de Son Excellence, No. 197, 15 août, et No. 198, 18 août.

Hôtel du Gouvernement, }
Ottawa, 23 oct. 1873. }

Sur motion du très-hon. Sir *J. A. Macdonald*, il est ordonné que le discours de Son Excellence soit pris en considération lundi prochain.

Résolu, Que les votes et délibérations de la Chambre seront imprimés après avoir été examinés par M. l'Orateur, et que M. l'Orateur nomme la personne qui devra les imprimer, et que nulle autre personne que celle qu'il aura nommée ne devra les imprimer.

Résolu, Que des comités permanents de cette Chambre, pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants :—1. Privilèges et élections. 2. Lois expirantes. 3. Chemins de fer, canaux et télégraphes. 4. Bills privés. 5. Ordres permanents. 6. Impressions. 7. Comptes publics. 8. Banques et commerce. 9. Emigration et colonisation,—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de toutes les matières et choses qui leur seront soumises par la Chambre, à faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

1. *Résolu*, Que lorsqu'il s'élève une question se rattachant à l'élection ou au rapport de l'élection d'un membre, ce dernier doit se retirer pendant les débats qui s'insuivent ; et si deux membres sont élus pour le même collège électoral, ils doivent s'absenter jusqu'à ce que l'élection soit décidée.

2. *Résolu*, Que s'il appert qu'une personne a été élu membre de cette Chambre, ou a cherché à l'être, par corruption et au moyen d'intrigues ou de menées, la Chambre procède avec la plus grande sévérité contre toutes personnes qui ont pris une part volontaire à cette corruption, et à ces menées ou intrigues.

3. *Résolu*, Que l'offre d'argent ou de tout autre avantage à un membre de l'Assemblée Législative, dans le but de faciliter la passation d'une mesure quelconque qui dépend du parlement provincial ou qui doit y être décidée, est un grand crime et un délit, et tend au renversement de la constitution.

Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*, communique le message suivant de Son Excellence, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

DUFFERIN.

Le gouverneur-général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, le rapport des commissaires nommés pour s'enquérir et faire rapport au sujet de certaines matières se rattachant au chemin de fer du Pacifique

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, }
Ottawa, 23 oct. 1873. }

Sur motion du Très-Hon. Sir *John A. Macdonald* il est,

Résolu, Que lorsque cette Chambre s'ajournera elle soit ajournée jusqu'à lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

PETERBOROUGH, AVIS D'ELECTION CONTESTEE :

District Electoral de la Division Ouest du Comté de Peterborough, Puissance du Canada.

Avis est par le présent donné que le commissaire nommé, en vertu de la 99e clause de l'acte concernant les élections parlementaires contestées, par le comité nommé pour décider du mérite de l'élection pour le district électoral de la division ouest du comté de Peterborough, dans la Puissance du Canada, à l'effet d'entendre des témoins dans l'affaire de la dite élection, m'ayant transmis une copie des minutes de ses délibérations en vertu de la dite commission, j'ai, ce jour, lancé mon mandat, conformément à la 122e clause du dit acte, pour la réunion de nouveau du dit comité le cinquième jour suivant immédiatement celui auquel commencera la session du Parlement de la Puissance qui se tiendra immédiatement après la date du dit mandat, pourvu que le dit cinquième jour ne soit pas un dimanche ou un jour de fête statuaire ; dans lequel cas le dit comité devra se réunir le jour suivant tel dimanche ou fête statuaire, pour prendre les délibérations et le rapport du dit Commissaire en considération et pour décider selon la justice.

JAMES COCKBURN,
Orateur des Communes.

Ville de Cobourg, Puissance du Canada,
1er septembre, 1873.

Comités d' Elections contestées.

Conformément à la 96e clause de l'Acte concernant les Elections Parlementaires contestées, les comités spéciaux nommés pour décider du mérite des pétitions se plaignant de l'illégalité des Elections dans les cas suivants s'assembleront, demain, à midi, savoir :—

Huron, Division Nord,—	dans la	Chambre de	Comité	No. 11.
Brockville—		do	do	No. 14.
Québec, Centre—		do	do	No. 41.
Portneuf—		do	do	No. 42.
Maskinongé—		do	do	No. 39.
Jacques-Cartier—		do	do	No. 34.
Northumberland, (Division Est)—		do	do	No. 12.
Rimouski—		do	do	No. 33.

J. P. LEPROHON,
Greff. en Chef des Elections Contestées.

Bureau des Elections Contestées, 23 oct. 1873.

AVIS DE MOTIONS.

Le Très-Hon. Sir John A. Macdonald—Qu'un comité spécial de membres soit nommé pour préparer et rapporter, avec toute la diligence possible des listes des membres devant composer les comités permanents ordonné par cette Chambre.

M. Delorme—Lundi—S'il a été fait des propositions par le Gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays ; si non, le Gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système ?

OTTAWA, JEUDI, 23 OCTOBRE 1873.

2me Session, 2e Parlement, 36 Vict., 187

VOTES ET DELIBERATION
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimées par I. R. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau.
1873.

No. 2.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 27 OCTOBRE 1873.

M. l'Orateur informe la Chambre que son mandat pour la nomination des membres du comité général des élections est sur la table,—et le dit mandat est lu comme suit :—

Conformément à la 31^e clause du chap. 7 des statuts refondus de la ci-devant province du Canada, intitulé : " Acte concernant les élections parlementaires contestées," je nomme par le présent l'hon. M. *Stewart Campbell*, représentant du district électoral de Guysborough, dans la province de la Nouvelle-Ecosse ; l'hon. *Albert James Smith*, représentant du district électoral de Westmoreland, dans la province du Nouveau-Brunswick ; *Félix Geoffrion*, écuyer, représentant de la division électoral de Verchères, dans la province de Québec ; *John Crawford*, Ecr., représentant de la division électoral de Toronto ouest, dans la province d'Ontario ; *Rufus Stephenson*, écuyer, représentant du district électoral de Kent, dans la province d'Ontario et *Isaac Erb Bowman*, écuyer, représentant du district électoral de la division nord de Waterloo, dans la province d'Ontario, pour être membres du comité général des élections.

JAMES COCKBURN,
Orateur

CHAMBRES DES COMMUNES,
Ottawa, 27 octobre 1873.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a reçu les avis suivants l'informant qu'on ne se propose point de procéder ultérieurement avec la pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le district électoral de la division Sud de Perth,—ni avec la pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le district électoral de Dundas.

MITCHELL, 18 Octobre 1873.

A l'Hon. JAMES COCKBURN,
Orateur, Chambre des Communes.

Monsieur,

Veillez bien retirer la pétition par moi présentée contre l'élection de *Jas. Trow* Ecr., M. P. pour la Division Sud de Perth.

Vous Obt. serviteur,
THOS. BABB,
Pétitionnaire.

A l'Hon. Orateur de la Chambre des Communes.

Monsieur,

Nous soussignés, pétitionnaires dans l'affaire de la pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le district électoral du Comté de Dundas, retirons par le présent la dite pétition, et vous prions de vouloir en informer l'Honorable Chambre des Communes.

Nous sommes Monsieur,

Vos Obts. serviteurs,

JOHN W. LOUCKS,
JACOB WEAGANT,

Morrisburgh, 23 Juillet 1873.

Signé en présence de

F. TYRRELL.

M. l'Orateur met aussi devant la Chambre le Rapport du Bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque du Parlement, lequel est comme suit :

Le Rapport du Bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque du Parlement,

Exposé respectueusement :

Que dans le court espace de temps qui s'est écoulé depuis la dernière réunion du Parlement, peu de choses sont survenues, relativement à la Bibliothèque, qui soient dignes d'une mention spéciale.

Ne prévoyant pas qu'une session aurait lieu à cette époque de l'année, Votre Bibliothécaire n'a pas jugé à propos de faire des achats considérables de livres, ni par conséquent de publier un catalogue supplémentaire. Cependant on trouvera réunies sur les tablettes, et disposées de manière à pouvoir être aisément consultées et examinées, quelques-unes des acquisitions les plus récentes, considérées d'un intérêt général; et durant la session de nouveaux ouvrages qui devront arriver de temps à autre ne pourront manquer d'intéresser ceux qui désireront les parcourir ou les consulter.

Pour la même raison, la liste ordinaire des ouvrages déposés en vertu de l'acte des droits d'auteur et des livres reçus comme dons n'est pas annexée à ce rapport, parce qu'elle ne donnerait qu'une idée imparfaite de l'importance de cette source annuelle de richesse pour la Bibliothèque.

Dans la vue de répondre aux actes de courtoisie des bibliothèques étrangères avec lesquelles nous faisons des échanges, le gouvernement exécutif, sur la demande de votre Bibliothécaire, a fait l'acquisition de trente exemplaires de chacun des ouvrages suivants, qui leur ont été distribués, savoir :

Gray's History of Confederation,

Seadding's Toronto of Old,

Lacroix's Canadian Guide-Book.

Les progrès faits, durant les mois de l'été, dans la construction du nouvel édifice destiné à la Bibliothèque, ont été très satisfaisants. La toiture est presque achevée, et l'on se propose de travailler durant l'hiver aux ouvrages de l'intérieur, et qui doit faire espérer un prompt achèvement de ce qui reste à faire avant que les livres puissent y être transférés.

Sous ces circonstances, il devient nécessaire de pourvoir sans délai aux arrangements que devra exiger l'entretien du nouvel édifice, non seulement pour ce qui regarde le soin de la belle et précieuse collection de livres que nous possédons, mais aussi dans la vue d'y permettre l'accès en tout temps, et de la mettre à l'abri de toute perte ou détérioration. Dans les appartements maintenant occupés par la Bibliothèque, votre Bibliothécaire regrette d'avoir à dire qu'il a été trouvé impossible d'empêcher des personnes étrangères d'entrer seules et sans autorisation après la fermeture des portes; des livres ont été emportés de temps à autres; des torts ont été causés, des actes d'une nature criminelle ont été commis, sans qu'il ait été possible d'en découvrir les auteurs. Ces personnes se sont ainsi introduites, sans la connaissance des employés de la Bibliothèque, au moyen de passe-partout (*duplicate keys*) ou des crochets; et il est évident qu'il faudra adopter des règles plus strictes que celles qu'on pourrait mettre en force tant que la Bibliothèque occupera les mêmes appartements, si l'on veut pourvoir à la sûreté des livres, pour l'avenir.

A ce sujet, votre Bibliothécaire prendra la liberté de rappeler certaines opinions exprimées plus d'une fois déjà par lui-même, et approuvées par votre comité, allant à déclarer qu'il est d'une importance vitale pour le bon soin et la conservation de la Bibliothèque, d'établir dans le voisinage immédiat du nouvel édifice la résidence officielle d'un gardien de la Bibliothèque. Que ce gardien soit le Bibliothécaire lui-même, ou un serviteur responsable de la Bibliothèque, la question importe peu, pourvu qu'il soit pourvu à la sûreté des livres, et qu'il soit permis de référer sans délai, chaque fois qu'il sera nécessaire.

Votre Bibliothécaire prend en conséquence la liberté de soumettre à la considération du Parlement les extraits suivants de son propre rapport fait en 1861, et d'un rapport du Comité de la Bibliothèque, de la même année, sur ce sujet.

Extrait du Rapport des Bibliothécaires du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, en date du 18 mars, 1860.

La bâtisse destinée à recevoir la bibliothèque à Ottawa, et qui pourra contenir au moins 200,000 volumes, devant être terminée prochainement, votre bibliothécaire ne peut se dispenser d'insister auprès de votre honorable chambre sur la nécessité qu'il y a de pourvoir à la résidence d'un gardien dans cette bâtisse même. (Cette suggestion a déjà été faite dans les rapports du bibliothécaire en 1857 et 1858). Tout arrangement se rattachant au soin, à la surveillance et à la conservation de ce riche dépôt se trouverait alors sous le contrôle d'une personne responsable connaissant parfaitement toute l'économie et tous les besoins de la Bibliothèque. A présent, la surveillance du bibliothécaire cesse lorsque finissent les heures de bureau qu'il a à donner chaque jour, et le soin de la collection est alors dévolu à des personnes sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Une telle anomalie, il est à croire, ne doit pas exister dans aucune institution de cette importance dans le monde; car dans toutes les bibliothèques publiques considérables, soit en Europe, soit en Amérique, il y a un gardien résident. Dans le cas d'incendie, personne autre que ce gardien ne pourrait agir avec la même promptitude et le même succès; et l'on a insisté sur ceci particulièrement dans le rapport des commissaires nommés pour s'enquérir de la cause de la destruction des édifices du Parlement par l'incendie de 1854, savoir, que s'il y avait eu un gardien résidant dans la bâtisse, alors, "tous les ouvrages les plus rares, si chaque volume de la Bibliothèque eussent été sortis et transportés dans un lieu sûr." (Voir appendice E. Journal de l'Assemblée Législative, 1854-5).

Les plans originaux pour la construction du nouvel édifice du parlement, à Ottawa, comprennent une résidence pour un bibliothécaire, mais il paraît à présent que cet arrangement a, pour des causes qu'on explique pas, été ajourné ou abandonné. Votre bibliothécaire, néanmoins, prenant en considération, la nécessité qu'il y a de mettre à effet un tel arrangement, recommande à votre honorable chambre d'ordonner qu'il soit pris des mesures pour loger un bibliothécaire dans ou près des nouveaux édifices du parlement."

Extrait d'un rapport du comité conjoint de la Bibliothèque, présenté le 3 mai 1861.

"Les rapports satisfaisants qui ont été reçus, du progrès des édifices publics, destinés à la Législature, en voie de construction à Ottawa, ont engagé le comité à considérer avec soin la question du local nécessaire à la Bibliothèque. La grande et croissante valeur de la collection, et l'importance d'un local suffisant, et de mesures judicieuses pour la mettre en sûreté, d'une manière permanente, a fait adopter en 1859, une résolution dans laquelle le comité exprimait l'opinion "que relativement à toutes mesures à être prises par le gouvernement au sujet du local destiné à la Bibliothèque, soit temporairement à Québec ou permanentement à Ottawa, les bibliothécaires devraient être consultés sur les devis et la distribution de la Bibliothèque."

Copie de cette résolution fut communiquée au commissaire en chef des travaux publics le 10 Mai 1859 et peu de temps après, il fut transmis au département un mémoire préparé par (M. Todd) le bibliothécaire de l'Assemblée Législative, spécifiant les détails que devait embrasser le plan de cette partie des édifices du Parlement. Le comité se plait à dire que le département des travaux publics, a approuvé ces suggestions et a ordonné que les plans des architectes soumissionnaires fussent faits en conséquence. Le résultat promet d'être très satisfaisant, et il y a tout lieu de croire que la construction destinée à la bibliothèque conviendra admirablement bien à son usage et sera d'une beauté remarquable, comme œuvre d'architecture.

Le comité regrette cependant d'avoir à dire que le département des travaux publics a manqué en un point important, de suivre les recommandations qui lui ont été soumises, en ce qu'il n'a pas pris de mesures pour loger, à l'intérieur des édifices du Parlement, un gardien de la bibliothèque. Ceci constitue, suivant le comité, un défaut dans le plan actuel et il devrait y être de suite apporté remède. Si l'on considère la valeur et le nombre des ouvrages de la bibliothèque, et la responsabilité d'en avoir la garde et la surveillance, on comprendra de suite, qu'il ne peut être pris de mesures suffisantes pour la mettre à l'abri de tout dommage, la rendre utile en tout temps à ceux qui peuvent avoir besoin de consulter sur le champ les ouvrages et prévenir des conséquences désastreuses, au cas d'incendie, à moins qu'on ait sur les lieux, un officier responsable en charge. Le comité a, en conséquence, unanimement résolu de recommander aux deux Chambres qu'il soit fait une représentation à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir ordonner qu'il soit préparé à l'usage d'un bibliothécaire des appartements convenables dans les édifices du Parlement, ou y attendant, en voie de construction à Ottawa."

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire.

Bibliothèque du Parlement, 23 Oct., 1873.

M. Mills, du comité de l'élection de Jacques-Cartier, fait rapport de l'absence de M. Prévost des séances du dit comité, vendredi et samedi dernier et aujourd'hui, en conséquence de quoi la réunion du comité a été ajournée jusqu'à demain à midi.

Sur motion de M. Mills, il est ordonné que M. Prévost soit à son siège en cette Chambre à la prochaine séance.

M. Scatcherd, du Comité de l'élection de la ville de Brockville, présente le rapport final du dit comité, comme suit :—

1. Résolu, Que Jacob D. Buell, Ecr., le membre siégeant, est dûment élu pour représenter le district électoral de la ville de Brockville avec le township d'Elizabethtown y annexé.

2. Résolu, Que la pétition de R. Metcalfe et R. Earl, et celle de H. Abbott contre l'élection du dit membre siégeant ne sont ni frivoles ni vexatoires.

3. Résolu, Que la défense du dit membre siégeant contre les dites pétitions n'est ni frivole ni vexatoire.

M. Chisholm, du comité de l'élection de la Division Nord du comté de Huron, fait rapport de l'absence de M. Joly, le président, de la séance du Comité, vendredi dernier.—Il fait en outre rapport de l'absence de M. Joly, le président, et de M. Flesher de la séance du comité, aujourd'hui, et qu'en conséquence le comité a été ajourné jusqu'à demain.

Sur motion de M. Chisholm, il est ordonné que MM. Joly et Flesher soient à leur siège en cette Chambre à sa prochaine séance.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la table.

L'on, M. Huntington, du comité de l'élection de la division Est de Northumberland, fait rapport que, à la demande du pétitionnaire, le membre siégeant y consentant, le comité désire que toutes matières se rattachant à la pétition se plaignant de la dite élection, y comprise la considération de la question de la production des listes des votes objectés, soient ajournées d'hui en quinze jours à 11 heures A. M., sans préjudice aux droits de chaque partie, et que le comité demande à la chambre la permission de s'ajourner jusqu'à ce jour là.—Permission accordée en conséquence.

La Chambre procède à la prise en considération du discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

M. Witton propose, secondé par M. Baby :—

1. Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours prononcé à l'ouverture de la présente session, et, de plus, pour assurer Son Excellence—

2. Que nous remercions Son Excellence de nous avoir informés que, conformément à la déclaration par Elle faite à la fin de la dernière session, Elle a fait convoquer le parlement le plus tôt possible après la réception du rapport des Commissaires nommés par Elle pour s'enquérir de certaines matières se rapportant au chemin de fer du Pacifique Canadien.

3. Que nous remercions aussi Son Excellence de nous avoir informés que les témoignages pris par la commission méritent une considération attentive, et que le rapport étant mis devant le parlement, nous aurons à décider s'il peut nous être de quelque utilité.

4. Que nous apprenons avec satisfaction qu'un projet de loi pour la refonte et l'amendement des lois en force dans les différentes provinces, au sujet de la représentation du peuple en parlement, nous sera soumis de nouveau, et que, par l'ajournement de cette mesure à la dernière session, nous aurons l'avantage d'étendre les dispositions applicables à la province de l'Île du Prince-Edouard, qui est maintenant heureusement unie au Canada.

5. Que nous observons que la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, à laquelle une charte royale a été accordée, n'a pu faire les arrangements financiers nécessaires à la construction de cette grande entreprise, et qu'elle a, en conséquence, fait de sa charte un abandon accepté par Son Excellence.

6. Que nous sentons que nous aurons à prendre des mesures pour assurer de bonne heure le commencement et la vigoureuse continuation des travaux de construction de ce chemin de fer, et pour remplir ainsi de bonne foi l'engagement pris envers la Colombie Britannique. Que toute mesure qui nous sera soumise à cet effet recevra notre sérieuse considération.

7. Que nous savons que les limites de la Confédération ayant été reculées, il y a eu une augmentation correspondante dans les travaux d'administration, et qu'il semble nécessaire d'augmenter le personnel parlementaire et exécutif. Que nous donnerons notre attention et notre considération à tout projet de loi soumis à cet égard ainsi qu'à tout projet concernant l'établissement d'une Cour générale d'appel.

8. Que nous examinerons soigneusement les mesures ayant rapport aux eaux navigables et aux lois d'inspection qui seront mises devant nous, ainsi que tout projet de loi pour l'établissement d'un bureau d'agriculture de la Puissance. Que nous aurons nécessairement à nous occuper de la question de la loi de l'insolvabilité.

9. Que nous apprenons avec plaisir que des efforts faits par les différentes provinces, ainsi que par la Puissance, pour l'encouragement de l'immigration, ont été couronnés de succès, et qu'un grand nombre de précieux colons a été ajouté à notre population. Son Excellence ne doit pas douter que nous continuerons à accorder une aide libérale à cet important intérêt.

10. Que nous remercions Son Excellence d'avoir donné instruction de nous soumettre les comptes de la dernière année financière. Que nous apprenons avec plaisir que nos finances continuent à être dans un état prospère, et que les revenus ont été suffisants pour faire face à toutes les dépenses.

11. Que nous examinerons avec soin les estimés de l'année prochaine, et que nous apprenons avec plaisir qu'ils ont été préparés en ayant égard à l'économie aussi bien qu'à l'efficacité du service public, et que nous espérons que les subsides qui sont nécessaires pourront être accordés sans peser lourdement sur le peuple.

12. Que Son Excellence peut rester assurée que nous donnerons toute notre attention aux intérêts si importants qui nous sont confiés, et que nous lui sommes reconnaissants d'avoir exprimé sa confiance que nos délibérations tourneront à l'avantage et à la prospérité du pays.

Le premier paragraphe de la dite adresse étant lu une seconde fois est adopté.

Le second paragraphe étant lu une seconde fois.

M. MacKenzie propose pour amendement d'ajouter à ce paragraphe les mots suivants : " et que nous avons à informer Son Excellence que, par leur conduite dans l'affaire de l'enquête au sujet des accusations portées par M. Huntingdon de sa place en cette Chambre, et en face des faits mis au jour par les témoignages qui nous ont été soumis, les conseillers de Son Excellence ont mérité la sévère censure de cette Chambre. "

Et des débats s'ensuivant, et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

MARDI, 28 oct. 1873.

Et les débats continuant, les dits débats sont ajournés jusqu'à demain, sur motion de l'hon. Sir Francis Hincks.
La Chambre alors s'ajourne à 1h. 25m. A. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

+ dans cette Province

Mr. *Lanthier*.—Lundi prochain.—Proposera les Résolutions suivantes :—

1. Que l'intérêt de la Puissance du Canada demande que la paix et le contentement règnent dans les différentes Provinces qui composent la confédération.

2. Que par suite des troubles qui ont eu lieu dans la Province de Manitoba avant son union avec le Canada, et des actes violents qui y ont été commis, il existe un malaise et une inquiétude constants qui cesseraient bientôt et feraient place à une paix et à une satisfaction générale, si Sa Gracieuse Majesté exerçait sa prérogative royale et accordait un pardon plein et entier de toutes les offenses, crimes et délits qui peuvent avoir été commis dans la Province de Manitoba à la dite époque.

3. Qu'une humble adresse, basée sur ces résolutions, soit présentée à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, la priant de vouloir bien exercer sa prérogative royale en accordant une amnistie pleine et entière.

M. *Taschereau*.—Mercredi prochain.—Adresse demandant copie de tous papiers se rattachant aux délibérations et au jugement de la Cour d'Enquête qui a reçu l'ordre de se réunir au Bureau de la Milice à Québec, le dixième jour de juin dernier, à l'effet de s'enquérir et faire rapport pleinement au sujet de certaines accusations portées par le Lieutenant-Colonel *Panct* (neuvième bataillon de la Milice Active) contre la Brigade d'Artillerie de la Garnison de Québec, les dits papiers devant comprendre tous les témoignages rendus et toute la correspondance échangée sur le sujet.

M. *Young* (Waterloo).—Mercredi prochain.—Adresse demandant un état indiquant le nombre de lettres contenant de l'argent qui ont été perdues ou qu'on prétend avoir été perdues dans les malles publiques et les bureaux de poste durant les années 1870, 1871 et 1872, avec les noms des personnes qui les ont expédiées, de celles auxquelles elles étaient adressées, et les montants de deniers qu'on sait avoir été ou qu'on prétend avoir été inclus, en autant que le département des Postes peut le connaître.

M. *Young* (Waterloo).—Mercredi prochain.—Adresse demandant un état indiquant en détail, pour chaque mois depuis le 1er Janvier 1872, le montant de deniers publics déposé à la banque des Marchands du Canada, distinguant ceux qui portent intérêt de ceux qui ne portent pas intérêt; aussi, un état de toutes les lettres de change qui peuvent avoir été achetées de la dite banque ou qui peuvent lui avoir été vendues, avec le taux d'échange payé ou reçu, et un état de toutes autres transactions avec la dite institution durant la période en question.

M. *Schultz*.—Lundi prochain.—Adresse demandant copie de toute correspondance et de toutes communications échangées entre le gouvernement de la Puissance, le ministre de la justice ou tout membre du gouvernement et toutes personnes dans Manitoba ou d'ailleurs, au sujet de la conduite des officiers de la justice ou de toute personne concernée dans l'administration de la justice dans Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest en rapport avec l'affaire d'enlèvement de *Gordon Gordon* et avec son arrestation subséquente dans le territoire du Nord-Ouest.

M. *Schultz*.—Mercredi prochain.—Si c'est l'intention du gouvernement de procéder immédiatement à la distribution des terres des métis et au règlement du privilège du foin dans Manitoba.

M. *Schultz*.—Jeudi prochain.—Si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter l'annuité reçue par les Sautoux et les Cris de la province de Manitoba.

M. *Pelletier*.—Mercredi prochain.—Si c'est sur l'ordre du gouvernement de la Puissance que l'honorable juge *H. E. Taschereau* au lieu de fixer sa résidence à Saint-Louis de Kamouraska, "Chef-lieu du district de Kamouraska," est allé résider à la Rivière-du-Loup.

AVIS DE MOTIONS

No. 2.

OTTAWA, LUNDI, 27 OCTOBRE 1873.

2me Session, 2e Parlement, 36 Viet., 1873.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par L. B. TAVIOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau.

1873.

No. 3.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 28 OCTOBRE 1873.

M. l'Orateur fait rapport à la chambre que le cautionnement aux pétitions d'élection suivantes ne souffrent point d'objection, savoir :—

De *John C. Schliehauf*, contre l'élection de *E. Casey*, Ecr., pour le district électoral de la division ouest du comté d'Elgin.

De *Louis A. Sénécal*, contre l'élection de *Joseph Duguay*, Ecr., pour le district électoral d'Yamaska.

De *John Laird*, contre l'élection de l'hon. *John B. Robinson*, pour le district électoral d'Algoma, et

De *Henry E. Ritter*, et autres, contre l'élection de *Michel Matthieu*, Ecr., pour le district électoral de Richelieu

Aussi, que les sûretés en ce qui concerne les pétitions d'élection suivantes ne souffrent point d'objection, savoir :—

D'*Alexis C. Pelletier* et *Magloire Chouinard*, contre l'élection de *Philippe B. Casgrain*, Ecr., pour le district électoral de l'Islet.

De *Malcolm B. McIntyre*, et autres, contre l'élection pour le district électoral de la division sud du comté de Renfrew.

De *James Thompson*, contre l'élection de l'hon. *J. C. Abbott*, pour le district électoral d'Argenteuil.

De *Joseph Acheson* et un autre, contre l'élection de *M. C. Cameron*, Ecr., pour le district électoral de la Division Sud du comté de Renfrew.

De *D'Arcy Boulton*, contre l'élection de *A. P. Cockburn*, Ecr., pour le district électoral de Muskoka.

Mr. *Mills*, du comité de l'élection de Jacques-Cartier, fait de nouveau rapport de l'absence de M. *Prévost* de la séance du comité, aujourd'hui, en conséquence de quoi le comité a été ajourné jusqu'à demain à midi.

La Chambre reprend les débats ajournés sur l'amendement de M. *Mackenzie* au second paragraphe du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture, lequel amendement est à l'effet d'ajouter à ce paragraphe les mots

suivants: "et que nous avons à informer Son Excellence que, par leur conduite dans l'affaire de l'enquête au sujet des accusations portées par M. *Huntington* de sa place en cette Chambre, et en face des faits mis au jour par les témoignages qui nous ont été soumis, les conseillers de Son Excellence ont mérité la sévère censure de cette Chambre." Et d'autres débats s'ensuivant,—

M. l'Orateur, informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat de l'élection de *Louis Riel*, Ecr., comme membre pour représenter le district électoral de Provencher à la place de l'hon. Sir *George E. Cartier*, décédé.

M. *Chisholm*, du comité de l'élection de Huron Nord, fait de nouveau rapport de l'absence de M. *Joly*, le président, et de M. *Flesher*, de la séance du comité, aujourd'hui, en conséquence de quoi le comité s'est ajourné jusqu'à demain à 11 heures A. M.

Et les dits débats continuant,

L'hon. M. *MacDonald* (de Picton) propose pour amendement à l'amendement de M. *MacKenzie* d'y substituer ce qui suit: "et que nous désirons assurer à Votre Excellence qu'après considération des faits révélés dans les témoignages mis devant nous, et tout en regrettant les dépenses d'argent qui se font par tous les partis politiques aux élections parlementaires, et tout en désirant qu'il soit pris des mesures très-sévères pour mettre fin à une telle pratique nous continuerons à avoir confiance dans les Conseillers de Son Excellence et dans leur administration des affaires publiques."

Et des débats s'ensuivant, les dits débats sont ajournés à demain sur motion de M. *Wood*.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Blain*—Jeudi prochain—Quelles instructions ont été données aux officiers de douane aux stations de chemin de fer où de tels officiers sont placés, et particulièrement aux officiers de douane au port de Windsor, relativement au temps où ils doivent inspecter le bagage des voyageurs ?

M. *Schultz*.—Vendredi prochain.—Pourquoi il n'a pas été répondu à l'adresse du 26 Mars 1873, demandant copie des documents suivants, savoir :—

Du projet de cession par la compagnie de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, approuvé par le Gouverneur-Général du Canada le 5 juillet 1869; du rapport du comité du Conseil Privé au sujet du projet du dit ordre en conseil; de l'ordre en conseil approuvant le dit projet: de toute correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada, relativement à toute réclamation ou demande par la dite compagnie de 500 acres de terre autour du Fort Garry Supérieur: de tous ordres en Conseil relatifs aux dites terres; de toutes patentes accordant la totalité ou partie des dites terres à la compagnie de la Baie d'Hudson,—et, s'il existe des raisons qui empêchent que ces papiers soient mis devant la Chambre, quelles sont ces raisons ?

Mr. *Almon*.—Jeudi prochain.—Si le Maître-Général des Postes, après l'affaire du bureau de Poste de Montréal, a donné des ordres stricts aux employés du bureau de poste de la Chambre à l'effet que toutes les lettres des membres, ouvertes ou non, soient placées dans leur case.

No. 4.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 29 OCTOBRE 1873.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat de l'élection de *Joseph Aldéric Ouimet*, Ecr., comme membre pour représenter le district électoral de Laval, à la place de l'Honorable M. *J. H. Bellerose* qui a été appelé au Sénat.

J. A. Ouimet, Ecr., membre pour le district électoral de Laval, ayant préalablement prêté serment et signé le serment, prend son siège en Chambre.

Des Pétitions reçues et lues :—

De *J. A. Simmers* et autres ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de La Banque de London et du Canada.

De *Charles J. Coursolles*, et autres ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de la Société Permanente de Construction Royale.

De la Société Religieuse d'Amis, en conférence réunie ; demandant la passation d'une loi prohibant la vente des boissons enivrantes.

De la Compagnie du Grand Chemin de fer Occidental ; demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à construire une ligne d'embranchement depuis un point quelconque à ou près la ville de Clifton jusqu'à un point à ou près le village d'Allanburgh, dans le comté de Welland.

M. Pelletier, du comité de l'élection de Rimouski, fait rapport que le pétitionnaire, le demandant et le membre élu y consentant, le comité désire que toutes les matières se rattachant à la pétition contre la dite élection soient débattues jusqu'à jeudi le 6 novembre prochain, à 11 heures, A. M., sans préjudice aux droits des parties, et que le demandeur demande à la Chambre la permission de s'ajourner jusqu'au dit jour.—Permission accordée en conséquence.

Mr. Brooks, du comité de l'élection de Portneuf, fait rapport de la décision définitive du comité comme suit :—

1. *Résolu*, Que *Esdras A. De St. George*, Ecr., le membre siégeant, est duement élu pour représenter le district électoral de Portneuf.

2. *Résolu*, Que la pétition de *J. D. Brousseau* contre l'élection du dit membre siégeant, n'est ni frivole ni vexatoire.

3. *Résolu*, Que la défense du dit membre siégeant contre la dite pétition, n'est ni frivole ni vexatoire.

Sur motion de l'Hon. M. *Dorion* (Napierville), l'ordre de la Chambre renvoyant au comité général des élections la pétition de *Thomas Babb* contre l'élection de *James Trow*, Ecr., M. P. pour le district électoral de la D. S. de Perth, et la pétition de *John W. Loucks* et *Jacob Weagant*, contre l'élection de *William Gibson*, M. P. pour le district électoral de Dundas, est déchargé.

L'ordre du jour pour la comparition de M. *Prévost* à son siège, pour rendre compte de son absence des séances du comité de l'élection de Jacques-Cartier étant lu,—M. *Mills* donne lecture d'un affidavit de M. *Prévost* disant qu'il n'a pu assister aux séances du dit comité le 23 et le 28 du courant par suite d'une maladie grave qui l'a retenu sous les soins d'un médecin. (Sur motion de M. *Mills*, l'excuse de M. *Prévost*, attestée sous serment, est considérée suffisante.)

L'ordre pour la comparition de M. *Joly* à son siège, pour rendre compte de son absence des séances du comité de l'élection de la division nord de Huron étant lu,—M. *Chisholm* donne lecture d'un affidavit de M. *Joly* disant qu'il était en Europe quand il a appris que la Chambre allait se réunir le 23 du courant; qu'alors il s'est assuré d'un billet de passage pour le 16 du courant; qu'il a fait tous ses préparatifs pour partir ce jour là, et que de fait il s'est embarqué le même jour pour s'en revenir, et qu'aussitôt après son débarquement, il est monté à Ottawa. (Sur motion de M. *Chisholm*, l'excuse de M. *Joly*, attestée sous serment, est considérée suffisante.)

L'ordre du jour pour la comparition de M. *Flesher* à son siège, pour rendre compte de son absence des séances du comité de l'élection de la D. N. de Huron étant lu,—M. *Chisholm* donne lecture d'un affidavit de M. *Flesher* disant que son absence des séances du dit comité est due à ce qu'il a mal compris la loi et les exigences de ses dispositions, c'est-à-dire qu'il croyait que le comité ne siégerait pas, ou ne procéderait pas aux affaires, avant que la Chambre eût disposé du rapport, (faisant connaître l'absence du président des séances du dit comité, ou avant que le retour du président eût permis au comité de procéder, et que son absence n'est due à aucune négligence intentionnelle. (Sur motion de M. *Chisholm*, l'excuse de M. *Flesher*, attestée sous serment, est considérée suffisante.)

La Chambre reprend les débats ajournés sur l'amendement de M. *Mackenzie* au second paragraphe du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture, lequel amendement est à l'effet d'ajouter à ce paragraphe les mots suivants: "et que nous avons à informer Son Excellence que, par leur conduite dans l'affaire de l'enquête au sujet des accusations portées par M. *Huntington*, de sa place en cette Chambre, et en face des faits mis au jour par les témoignages qui nous ont été soumis, les conseillers de Son Excellence ont mérité la sévère censure de cette Chambre," et sur le sous-amendement de l'Hon. M. *Macdonald* (Pictou) à l'effet de substituer à celui de Mr. *MacKenzie* ce qui suit: "et que nous désirons assurer à Votre Excellence qu'après considération des faits révélés dans les témoignages mis devant nous, et tout en regrettant les dépenses d'argent qui se font par tous les partis politiques aux élections parlementaires, et tout en désirant qu'il soit pris des mesures très-sévères pour mettre fin à une telle pratique, nous continuerons à avoir confiance dans les Conseillers de Son Excellence et dans leur administration des affaires publiques."

Et des débats ultérieurs s'ensuivant, les dits débats sont ajournés à demain sur motion de M. *Palmer*.
La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Schultz*.—Mardi prochain.—Si c'est l'intention du gouvernement d'accorder des terres aux chefs de familles métisses dans Manitoba qui ont été exclus de toute participation à l'octroi de 1,400,000 acres par suite de la récente interprétation de la clause 31 de l'Acte de Manitoba.

M. *Mailloux*.—Lundi prochain.—Si c'est l'intention du gouvernement en vue du besoin urgent qui se fait sentir d'appropriier dans la présente session une certaine somme pour l'extension du quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Témiscouata.

VAIS DE MOTIONS.

No. 4.

OTTAWA, MERCREDI, 29 OCTOBRE 1873.

2me Session, 2e Parlement, 36 Vict., 1873.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1873.

No. 5.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 30 OCTOBRE 1873.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu les avis suivants lui faisant savoir qu'on n'a pas l'intention de procéder avec les pétitions se plaignant de l'illégalité des élections pour Argenteuil et Yamaska, savoir :—

Dans l'affaire de l'élection contestée pour le comté d'Argenteuil.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du Canada, et à l'honorable *John Joseph Caldwell Abbott*, membre siégeant pour le comté d'Argenteuil.

Soyez notifiés que moi, *James Thompson*, ci-devant de la paroisse de St. André, dans le comté d'Argenteuil, dans le district de Terrebonne, dans la province de Québec, bijoutier et fabricant de montres, maintenant résidant dans le village d'Hawkesbury, dans la province d'Ontario, le pétitionnaire dans la dite affaire, je n'ai pas l'intention de procéder ultérieurement avec la pétition d'élection présentée par moi dans cette affaire contre l'élection du dit membre siégeant, — et que je retire par le présent la dite pétition d'élection.

Donné sous mon seing à Hawkesbury ce 27 octobre 1873.

JAMES THOMPSON

En présence de

WILLIAM EARL HAYES,
THOMAS H. THOMPSON. }

OTTAWA, 29 Octobre 1873

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

Nous, les soussignés, électeurs dûment qualifiés, qui avons contesté l'élection de *Joseph Duguay*, Ecr., comme membre de la Chambre des Communes du Canada pour le comté d'Yamaska, vous notifions par le présent ainsi que nous retirons notre contestation de la dite élection, et que nous nous désistons de toutes les procédures instituées par nous ou en notre nom dans le but de faire annuler la dite élection, et pour toutes fins quelconques.

L. A. SÉNÉCAL,
V. GLADU.

Signé en présence de

L. H. M. GILL,
O. H. COUTU. }

M. *Mills*, du comité de l'élection de Jacques-Cartier, fait rapport de la décision finale du comité comme suit :—

1. *Résolu*, Que *Rodolphe Laflamme*, Ecr., le membre siégeant, est dûment élu pour représenter le district électoral de Jacques-Cartier

2. *Résolu*, Que la pétition de *Clément Deschamps* contre l'élection du dit membre n'est ni frivole ni vexatoire.

3. *Résolu*, Que la défense du dit membre siégeant contre la dite pétition n'est ni frivole ni vexatoire.

M. *Joly*, du Comité de l'élection de la Division Nord de Huron, fait rapport que MM. *W. H. Walker* et *F. C. Clemow*, les avocats respectifs des pétitionnaire et du membre siégeant, ont demandé un ajournement de toutes les procédures dans cette affaire jusqu'au 13 novembre, sans préjudice des droits des parties, et avec le droit réservé à chacune de fournir ce jour là au président du comité les listes des votants auxquels on a fait objection, et que le comité a consenti à cet ajournement. (Sur motion de M. *Joly*, la Chambre accorde au comité la permission de s'ajourner jusqu'à ce jour, à 11 heures A. M.)

M. *Baby*, du comité de l'élection de Maskinongé, fait rapport que le membre siégeant et le pétitionnaire ont, de consentement mutuel, demandé au comité un ajournement jusqu'au 7 novembre prochain, à 10 heures, A. M.— Permis au comité de s'ajourner jusqu'à ce jour.

M. *Kirkpatrick*, du comité de l'élection de Québec centre, fait rapport que le comité a consenti à un ajournement jusqu'à mardi le 4 novembre prochain, à 11 heures, A. M., comme étant une chose nécessaire, le pétitionnaire et le membre siégeant y consentant, et qu'en conséquence le comité demande à la chambre qu'il lui soit permis de s'ajourner jusqu'à ce jour là. —Permission accordée en conséquence.

La Chambre reprend les débats ajournés sur l'amendement de M. *MacKenzie* au second paragraphe du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture, lequel amendement est à l'effet d'ajouter à ce paragraphe les mots suivants : " et que nous avons à informer Son Excellence que, par leur conduite dans l'affaire de l'enquête au sujet des accusations portées par M. *Huntington*, de sa place en cette Chambre, et en face des faits mis au jour par les témoignages qui nous ont été soumis, les conseillers de Son Excellence ont mérité la sévère censure de cette Chambre," et sur le sous-amendement de l'Hon. M. *Macdonald* (Pictou) à l'effet de substituer à celui de Mr. *MacKenzie* ce qui suit : " et que nous désirons assurer à Votre Excellence qu'après considération des faits révélés dans les témoignages mis devant nous, et tout en regrettant les dépenses d'argent qui se font par tous les partis politiques aux élections parlementaires, et tout en désirant qu'il soit pris des mesures très-sévères pour mettre fin à une telle pratique, nous continuerons à avoir confiance dans les Conseillers de Son Excellence et dans leur administration des affaires publiques."

Et des débats ultérieurs s'ensuivant —

Mr. *Pelletier*, du comité de l'élection de Rimouski, fait rapport de sa décision définitive comme suit :—

1. *Résolu*, Que *Romuald Fiset*, Ecr., le membre siégeant, est dûment élu pour représenter le district électoral de Rimouski, à la dernière élection.

2. *Résolu*, Que la pétition de *George Sylvain*, Ecr., contre l'élection du dit membre siégeant, n'est ni frivole ni vexatoire.

3. *Résolu*, Que la défense du dit membre siégeant contre la dite pétition, n'est ni frivole ni vexatoire.

Et les débats continuant, les dits débats sont ajournés jusqu'à demain sur motion de l'hon. M. *Tilley* !
La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Goudge—Mercredi prochain—Si la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, dans la Nouvelle-Ecosse, a demandé le pouvoir d'augmenter ses péages sur sa ligne de chemin de fer s'étendant d'Annapolis à Windsor, et quelle est l'étendue de cette augmentation?

De plus, si la demande s'applique à la partie du chemin de fer du gouvernement située entre Windsor et Halifax et employée par la dite compagnie?

De plus, s'il y a eu quelque changement dans les relations de la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis avec le gouvernement relativement à l'administration, à l'exploitation, à la propriété ou au contrôle de la partie du chemin de fer du gouvernement qui s'étend de Windsor à la soi-disant jonction de Windsor, ou de Windsor à Halifax.

Enfin, si l'on a demandé que le tarif soit augmenté, est-ce que ce tarif doit être plus élevé que celui maintenant en usage sur le chemin de fer intercolonial et celui de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, que possède et qu'administre le gouvernement.

M. Charlton—Lundi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis, par l'entremise du Ministre Britannique à Washington, au sujet de l'obstruction de la navigation de la rivière Niagara par la construction d'un *crib* pour l'aqueduc de la cité de Buffalo, au milieu du chenal de la dite rivière, et sur la route des navires et des radeaux passant sous le pont-lévis intercolonial.

M. Blain—Lundi prochain—Adresse demandant copie des instructions données aux officiers de douane aux port d'entrée quant à l'inspection et au passage du bagage des voyageurs, et au temps auquel ils devraient être occupés à l'exécution de leurs devoirs.

M. Bergin—Lundi prochain—Quelles mesures ont été prises par le gouvernement à l'égard de l'immigration attendue en Amérique d'hommes de ferme Irlandais,—et si le gouvernement a donné des instructions à *M. Larkin*, l'agent de l'émigration de la Puissance à Dublin, lui enjoignant de prendre des mesures pour informer le peuple d'Irlande des avantages qu'offre le Canada aux immigrants, et si c'est l'intention du gouvernement de nommer des agents plus actifs et plus intelligents dans le sud de l'Irlande que ceux qui ont été employés jusqu'à présent.

M. Pelletier—Lundi prochain—Adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de Québec depuis le premier mai 1873, et entre le dit gouvernement et l'hon. *Henri Elzéar Taschereau*, juge de la Cour Supérieure de la province de Québec pour le district de Kamouraska, au sujet de la résidence assignée au dit juge dans le dit district.

M. Tobin—Lundi prochain—Pourquoi la législation de la dernière session à l'égard de l'extension du chemin de fer de Richmond à la cité d'Halifax n'a pas été mise à exécution, et quelle mesure le gouvernement se propose de prendre à cet égard durant la présente session.

AVIS DE MOTIONS

No. 5.

OTTAWA, JEUDI, 30 OCTOBRE 1878.

2me Session, 2e Parlement, 36 Vict., 1873.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1878.

No. 6.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 31 OCTOBRE 1873.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Mathieu* présente un Bill (No. 2) pour empêcher l'altération de la nourriture, des liqueurs et des drogues.—
Seconde lecture, jeudi prochain.

La Chambre reprend les débats ajournés sur l'amendement de M. *Mackenzie* au second paragraphe du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture, lequel amendement est à l'effet d'ajouter à ce paragraphe les mots suivants: "et que nous avons à informer Son Excellence que, par leur conduite dans l'affaire de l'enquête au sujet des accusations portées par M. *Huntington*, de sa place en cette Chambre, et en face des faits mis au jour par les témoignages qui nous ont été soumis, les conseillers de Son Excellence ont mérité la sévère censure de cette Chambre," et sur le sous-amendement de l'Hon. M. *Macdonald* (Pictou) à l'effet de substituer à celui de Mr. *MacKenzie* ce qui suit: "et que nous désirons assurer à Votre Excellence qu'après considération des faits révélés dans les témoignages mis devant nous, et tout en regrettant les dépenses d'argent qui se font par tous les partis politiques aux élections parlementaires, et tout en désirant qu'il soit pris des mesures très-sévères pour mettre fin à une telle pratique, nous continuerons à avoir confiance dans les Conseillers de Son Excellence et dans leur administration des affaires publiques,"—et des débats ultérieurs s'en suivant, les dits débats ajournés à lundi prochain, sur motion du Très-hon. Sir *John A. Macdonald*.

La Chambre alors s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Baker*—Lundi prochain—S'il a été échangé quelque correspondance entre le gouvernement des Etats-Unis et celui du Canada au sujet de la nomination de commissaires pour la négociation d'un traité de réciprocité entre les deux pays.

No. 6.

OTTAWA, VENDREDI, 31 OCTOBRE 1873.

2me Session, 2e Parlement, 36 Vict., 1873.

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1873.

No. 7.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 3 NOVEMBRE 1873.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

De *J. B. Lewis*, et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de la Banque d'Ottawa.

De *William Hartrick*, du township de Pickering, dans le comté d'Ontario, Ecuyer, se plaignant de l'illégalité de l'élection de l'honorable *Thomas Nicholson Gibbs* pour le district électoral de la division Sud du comté d'Ontario.

M. Cunningham, membre représentant le district électoral de Marquette, se lève de son siège et donne lecture à la chambre d'une déclaration, qu'il dépose ensuite sur la table, et qui est comme suit :—

Dimanche dernier, étant indisposé, je donnai instruction au commis de mon hôtel de dire à quiconque viendrait pour me voir que j'étais absent. A 1.30 P. M., *M. Graham*, le propriétaire, vint à ma chambre, et m'informa qu'un Monsieur désirait me voir. Je refusai de recevoir cette visite ; mais il me mentionna que le visiteur était l'échevin *Heney* d'Ottawa, qu'on lui avait dit que j'étais à la maison, et qu'il me sollicitait de l'admettre. J'y consentis enfin, et il entra une personne qui se présenta comme étant l'échevin *Heney*. Il parla immédiatement de mon discours de jeudi ; prétendit que je ne m'étais pas lié au point de ne pouvoir plus voter comme je l'entendrais, et me demanda de voter en faveur du gouvernement.—Il me dit qu'il connaissait tout concernant la situation que le gouvernement désirait me faire accepter, et que je pourrais obtenir cette situation, que l'on ferait de beaucoup meilleure pour moi qu'elle ne l'était telle que d'abord offerte.—Il continua en disant que mes frais d'élection devaient avoir été considérable, que le gouvernement était disposé à payer ces frais, et de plus que je pouvais indiquer une somme : £1000 ; £2000 ; £3000, et qu'elle serait de suite déposée de manière à m'être assurée.

Je fus tellement étonné de ce discours que je lui demandai du temps pour délibérer, dans le but de me consulter relativement au meilleur moyen à prendre pour exposer l'affaire, et je le priai de revenir à 7 heures. Comme il sortait de ma chambre il rencontra le sénateur *Sutherland*, qui entra immédiatement, et à qui je fis part de suite de ce qui venait de se passer. Dans le cours de l'après-midi je communiquai aussi les mêmes faits à deux amis particuliers et à quatre amis du Parlement.

Vers 7 heures, P. M., *M. l'échevin Heney* revint et me demanda si j'avais songé à l'affaire. Je lui répondis que oui. Il me demanda ce que je me proposais de faire. Je lui demandai au nom de qu'il agissait en cette affaire. Il répondit que c'était au nom du gouvernement, et il commença alors à faire de grands éloges du cabinet. Il me demanda quels avaient été mes frais d'élection. Je lui mentionnai une somme. Il me dit : "Ce n'est pas assez ; augmentez cette

somme ; mentionnez n'importe quelle somme, votez avec le gouvernement, et vous l'aurez." Je lui demandai qu'elle garantie on me donnerait qu'elle me serait payée, supposé que je voulusse l'accepter. Il me dit que le gouvernement ne manquait jamais à sa parole ; qu'il lui avait été fidèle dans ses contrats pour la fourniture de bois de chauffage, et qu'on pouvait se fier à lui dans cette affaire ; que je pouvais encore avoir la situation en question, et que je pouvais faire mes conditions quant aux sommes d'argent.

Bien que mon indignation fut plus d'une fois près d'éclater, et que je fusse plus d'une fois sur le point de mettre l'échevin à la porte, je me contins, et me déterminai à voir jusqu'où il irait. Conséquemment, je lui dis : supposons que je demande que \$5000 soit placée à mon crédit dans une Banque et assuré de telle manière que je puisse l'a retirer après avoir voté avec le gouvernement ; cela peut-il être fait ? " Certainement, répondit-il ; rencontrez-moi demain matin, à 11 heures à mon bureau : nous irons chez M. Noel, et l'affaire sera arrangée. "

Nous nous séparâmes alors, et j'informai de suite le sénateur *Sutherland* et les autres messieurs de la conversation.

Je n'allai point à son bureau, et j'évitai de le voir depuis.

Je puis dire que la présente déclaration contient la partie la plus essentielle de la conversation, bien qu'il fut dit beaucoup plus.

Sur motion de M. *White* (Halton,) il est résolu : Que M. *Cunningham*, l'un des membre de cette Chambre, ayant déclaré de son siège qu'une offre d'argent et d'autres avantages lui a été faite, hier, par l'entremise de l'Echevin *John Heney*, de la cité d'Ottawa, dans le but de l'induire à voter pour le gouvernement sur la motion pendante à propos de l'adresse, il soit émis un ordre de la Chambre pour enjoindre au sergent d'armes de prendre immédiatement le dit échevin *Heney* sous sa garde.

L'hon. M. *Tilley* met devant la Chambre un Etat des Balances dans la Banque des Marchands, suivant les livres du Receveur Général, tel que comparé avec l'état de la Banque tel que publié dans la Gazette.

M. *Matthieu* présente un bill (No. 3) pour la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse, ou au moyen de tout autre mode de publication, et pour la punition du libelle.—Seconde lecture, lundi prochain.

La Chambre reprend les débats ajournés sur l'amendement de M. *Mackenzie* au second paragraphe du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture, lequel amendement est à l'effet d'ajouter à ce paragraphe les mots suivants : "et que nous avons à informer Son Excellence que par leur conduite dans l'affaire de l'enquête au sujet des accusations portées par M. *Huntington*, de sa place en cette Chambre, et en face des faits mis au jour par les témoignages qui nous ont été soumis, les conseillers de Son Excellence ont mérité la sévère censure de cette Chambre," et sur le sous-amendement de l'Hon. M. *Macdonald* (Pictou) à l'effet de substituer à celui de Mr. *MacKenzie* ce qui suit : "et que nous désirons assurer à Votre Excellence qu'après considération des faits révélés dans les témoignages mis devant nous, et tout en regrettant les dépenses d'argent qui se font par tous les partis politiques aux élections parlementaires, et tout en désirant qu'il soit pris des mesures très-sévères pour mettre fin à une telle pratique, nous continuerons à avoir confiance dans les Conseillers de Son Excellence et dans leur administration des affaires publiques."

M. *Mills*, membre représentant le district de Bothwell, fait allusion, dans le cours des débats, aux dépêches de Son Excellence le Gouverneur-Général adressées au gouvernement impérial, et soumises à la Chambre par un message, "comme ayant été ainsi soumises pour un certain objet."

Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald* soulève la question d'ordre sur le principe qu'aucun membre n'a le droit de dire que le Représentant de la Souveraine a transmis des dépêches dans le but d'influer sur les débats en cette Chambre.

M. l'Orateur donne sa décision comme suit :—" Il n'y a pas de doute qu'un membre peut critiquer le sujet de " pareilles dépêches ; mais il ne devrait pas dire qu'elles ont été transmises pour un certain objet. "

Et les débats continuent :

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

Mardi, 4 Nov, 1873.

Et les débats continuant, les dits débats sont ajournés jusqu'à demain, sur motion de l'hon. M. *Holton*.

La Chambre s'ajourne alors, étant 2.15, A. M.

JAMES COCKBURN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

Mr. *Bain*.—Mercredi prochain.—A dresse demandant copie de tous les papiers se rattachant à la récente nomination d'un maître de poste au village de Greensville, et au transfert du bureau de poste de cet endroit.

M. *Bécharé*.—Jeudi prochain,—proposera qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant copie de toutes communications ou correspondances qui ont pu avoir lieu, depuis l'année 1860, inclusivement, jusqu'au mois de janvier 1873, entre le Gouvernement du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central, relativement à la construction de quais par la dite compagnie, longeant son pont à travers la rivière du Richelieu, vis-à-vis la ville de St. Jean.

M. *Casey*.—Mercredi prochain.—Que les papiers relatifs au Havre de Port-Stanley, mis devant la Chambre à la dernière session, soient renvoyés à un comité ayant le pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

M. *Schultz*.—Mercredi prochain.—Si c'est l'intention du gouvernement de procéder de suite à la construction du pont sur la Rivière Rouge?

No. 7.

OTTAWA, LUNDI 3 NOVEMBRE 1873.

2^{me} Session, 2^e Parlement, 36 Vict., 1873

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. LAYTON, 29, 31 et 33, Rue Rideau
1873.

No. 8.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 4 NOVEMBRE, 1873.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

La pétition du Rév. M. *Vinet*, curé, et autres, de la paroisse de St. Anicet, comté d'Huntingdon, demandant une indemnité pour certains dommages causés par le canal de Beauharnois, est reçue et lue.

M. *Kirkpatrick*, du comité spécial nommé pour décider du mérite de la pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le district électoral de Québec centre, rapporte les résolutions suivantes comme étant la décision définitive du comité:—

1. *Résolu*: Que l'Hon. *Joseph Edouard Cauchon* a été dûment élu pour représenter le district électoral de Québec centre, à la dernière élection.

2. *Résolu*: Que la pétition n'est ni frivole, ni vexatoire.

3. *Résolu*: Que la défense du membre siégeant n'est ni frivole, ni vexatoire.

Votre comité fait aussi rapport, conformément à la 90^e clause de l'Acte concernant les élections parlementaires contestées, de toutes les questions sur lesquelles le comité s'est divisé, ainsi que des noms des membres votant pour l'affirmative et pour la négative.

Mardi, 6 Mai 1873.

Proposé par le membre siégeant que le comité s'ajourne jusqu'à demain afin qu'il puisse avoir le temps de préparer ces arguments contre la juridiction de l'Orateur relativement au dépôt dans l'affaire de l'élection de Québec centre, et qu'il lui soit permis de plaider que le dépôt n'a pas été fait conformément aux exigences de la loi.

Le comité se divise comme suit :

Pour:—L'hon. M. *Ross*, M. *Pâquet* et M. *White* (Halton).

Contre:—M. *Kirkpatrick* et M. *Masson*.

Ainsi la question est décidée affirmativement.

Samedi, 10 mai 1873.

Proposé que le certificat de dépôt n'est pas suffisant parce qu'il dit que l'argent a été payé par *Thomas John Reeve*, et non qu'il a été payé par ou au nom des autres pétitionnaires.

Le comité se divise comme suit :—

Pour :—M. *White* (Halton) et M. *Pâquet*.

Contre :—L'hon. M. *Ross*, M. *Masson* et M. *Kirkpatrick*.

Ainsi, la question est décidée négativement.

Proposé que les objections préliminaires, faites par l'avocat du membre siégeant, ne peuvent être maintenues par le comité.

Le Comité se divise comme suit :—

Pour :—L'hon. M. *Ross*, M. *Kirkpatrick* et M. *Masson*.

Contre :—M. *White* (Halton) et M. *Pâquet*.

Ainsi, la question est décidée affirmativement.

Lundi, 4 mai 1873.

Proposé que le comité s'ajourne jusqu'à vendredi prochain, 16 du courant.

Le comité se divise comme suit :—

Pour :—L'hon. M. *Ross* et M. *Pâquet*.

Contre :—M. *White* (Halton), M. *Masson* et M. *Kirkpatrick*.

Ainsi, la question est décidée négativement.

Proposé que le comité s'ajourne jusqu'à samedi, le 17 du courant.

Le comité se divise comme suit :—

Pour :—M. *White* (Halton), M. *Masson* et M. *Kirkpatrick*

Contre : L'hon. M. *Ross* et M. *Pâquet*.

Lundi, 19 mai 1873.

Proposé que la pétition soit rejetée pour les raisons suivantes :

Qu'aucunes procédures n'ayant été prises par les pétitionnaires, depuis la présentation de la pétition d'élection dans cette affaire, pour obtenir l'assignation de témoins devant ce comité à l'appui de leur demande comme électeurs dûment inscrits sur la liste révisée et certifiée des électeurs, ayant droit de voter pour une personne à l'effet de représenter le dit district électoral de Québec Centre à la Chambre des Communes, ou pour rendre témoignage sur les matières ou allégations contenues dans leur pétition, si ce n'est la signification d'avis irréguliers de leur intention de demander une commission, et ce comité ayant siégé depuis le 2 mai courant, il soit

Résolu : Que, dans l'opinion de ce comité, les dits pétitionnaires ont négligé de procéder avec leur pétition, et qu'il ne leur soit point accordé de délai ultérieur pour produire des preuves à l'appui de leur demande, telle que couchée dans leur dite pétition.

Proposé pour amendement que la dite motion soit rejetée.

Le comité se divise comme suit :—

Pour : l'honorable M. *Ross*, M. *Masson*, M. *White* (Halton) et M. *Kirkpatrick*.

Contre : M. *Pâquet*.

Ainsi, cette dernière question est décidée affirmativement.

Le Sergent d'armes, de service en cette chambre, fait rapport qu'en conformité de l'ordre de la Chambre d'hier, il a pris sous sa garde M. l'Échevin *Heney*, et qu'il est maintenant à la barre de la Chambre.

Ordonné, Que M. *Heney* reste en disponibilité jusqu'à ce qu'il soit appelé.

La Chambre reprend les débats ajournés sur l'amendement de M. *Mackenzie* au second paragraphe du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture, lequel amendement est à l'effet d'ajouter à ce paragraphe les mots suivants : "et que nous avons à informer Son Excellence que, par leur conduite dans l'affaire de l'enquête au sujet des accusations portées par M. *Huntington*, de sa place en cette Chambre, et en face des faits mis au jour par les témoignages qui nous ont été soumis, les conseillers de Son Excellence ont mérité la sévère censure de cette Chambre," et sur le sous-amendement de l'Hon. M. *Macdonald* (Pictou) à l'effet de substituer à celui de Mr. *MacKenzie* ce qui suit : "et que nous désirons assurer à Votre Excellence qu'après considération des faits révélés dans les témoignages mis devant nous, et tout en regrettant les dépenses d'argent qui se font par tous les partis politiques aux élections parlementaires, et tout en désirant qu'il soit pris des mesures très-sévères pour mettre fin à une telle pratique, nous continuerons à avoir confiance dans les Conseillers de Son Excellence et dans leur administration des affaires publiques."

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Mercredi, 5 Nov, 1873.

Et les débats continuant, les dits débats sont ajournés jusqu'à la prochaine séance, sur motion de M. *Daly*.
La Chambre s'ajourne alors, étant 1.30, A. M.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Oliver*.—Jeudi prochain.—Adresse demandant copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement depuis le 1er jour de Juillet 1869 jusqu'à ce jour, au sujet du bureau de poste de Woodstock, et de toutes pétitions et lettres demandant la nomination de *William Hargrave* à ce bureau.

M. *Mathieu*.—Vendredi prochain.—Si c'est l'intention du gouvernement de venir au secours des propriétaires de terres et de moulins dans la seigneurie de Sorel, dans le district de Richelieu, dans la Province de Québec, en les protégeant contre l'abus qui y existe d'exiger le droit de banalité de moulin, lequel est aboli depuis longtemps dans toutes les autres seigneuries de la dite Province de Québec comme étant préjudiciable au commerce et à l'entreprise.

M. *Mathieu*.—Vendredi prochain.—Si c'est l'intention du gouvernement de souffrir que soient continuées les procédures dans une poursuite devant la Cour Supérieure de la Province de Québec, siégeant pour le district de Richelieu à Sorel, intentée dans l'intérêt de la Couronne, au nom de Sir *John A. Macdonald*, Procureur-Général, *pro Regina* (le demandeur véritable étant de fait une personne qui prétend avoir été subrogée dans les droits, franchises, privilèges et prérogatives de la Couronne dans la dite affaire,) contre *Louis Hus Cournoyer*, propriétaire de moulin dans la seigneurie de Sorel dans la dite Province de Québec, à l'effet de mettre en force dans la dite seigneurie le droit de banalité de moulins, de la jouissance duquel tous individus généralement, dans la dite Province de Québec, ont depuis longtemps été privés par l'action de la législature,—ou si c'est son intention d'arrêter les dites procédures et d'accorder au dit *Louis Hus Cournoyer* tels secours auquel il peut avoir droit dans la poursuite intentée contre lui.

M. *Bourassa*.—Jeudi prochain.—Demandera au ministère pourquoi les statuts de la dernière session ne sont pas encore distribués en français, et si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour les faire imprimer et distribuer à l'avenir d'une manière plus expéditive ?

OTTAWA, MARDI 4 NOVEMBRE 1873.

2me Session, 2e Parlement, 36 Vict., 1873

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1873.

JAMES COCKBURN

OTTAWA

No. 9.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 5 NOVEMBRE, 1873.

Les pétitions suivantes sont reçues et lues :—

D'*Isaac Cockburn*, marchand, et autres; demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie de touage et de transport de la Baie Collins

D'*Andrew Suffern*, et autres; du Révd. M. *Dugas*, curé de St. Boniface, et autres, de la ville de Winnipeg, Manitoba; demandant la passation d'une loi contre la vente des liqueurs enivrantes.

De *Thomas Hicks*, et autres, de St. Jean, N. Brunswick, se plaignant de certains agents faisant profession de donner des informations correctes sur le crédit et la position des marchands, commerçants et autres, et demandant l'adoption de mesures à l'effet de régler la conduite des agents de commerce, de manière à protéger la position des marchands.

Sur motion du Très-Hon. Sir *John A. MacDonald*, la Chambre s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

No. 9.

OTTAWA, MERCREDI NOVEMBRE 1873.

2me Session, 2e Parlement, 36 Vict., 1873

VOTES ET DELIBERATIONS
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau.
1873.

No. 10.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 6 NOVEMBRE, 1873.

La pétition des Juges de Paix de la cité et du comté de St. Jean, N.-B., demandant certains amendements à l'Acte relatif à la procédure dans les affaires criminelles et à d'autres matières se rattachant à la loi criminelle, est reçue et lue.

Sur motion de M. *Geoffrion*, la chambre s'ajourne.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Schultz*.—Lundi prochain.—Adresse demandant copie de toute correspondance avec le bureau des Terres à Manitoba et toutes personnes quelconques, au sujet du droit des occupants de lots, sur le bord des Rivières Rouge et Assiniboine, dans Manitoba, à la pleine propriété de ces lots.

M. *Schultz*.—Lundi prochain.—Adresse demandant copie du traité avec les Sauteux récemment conclu à l'Angle Nord-Ouest du lac des Bois, et copie de toutes communications et pétitions de la part des Sauteux et des Cris résidant à l'embouchure ou près de l'embouchure de la Rivière Rouge, au sujet de l'augmentation de leur présente annuité.

M. *De Cosmos*.—Lundi, 17 novembre 1873.—Adresse priant Son Excellence d'entamer des négociations avec le gouvernement Impérial de Sa Majesté afin de connaître à quelles conditions la Puissance du Canada pourrait être admise à partager pleinement dans tous les droits et privilèges nationaux du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et de soumettre, le résultat de ces négociations au Parlement, de bonne heure durant la prochaine session.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI 6 NOVEMBRE 1873

No. 10.

OTTAWA, JEUDI 6 NOVEMBRE 1873

2^{me} Session, 2^e Parlement, 36 Vict., 1873.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimés par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, Rue Rideau

1873.

No. 11.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 7 NOVEMBRE, 1873.

M. l'Orateur informe la chambre qu'il a reçu la lettre suivante :—

BUREAU DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
Ottawa, 7 Nov. 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le gouverneur-général se rendra à la salle des séances du Sénat pour proroger la session du Parlement de la Puissance, à 4 heures, P. M. aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre très-obéissant et

Humble serviteur,

H. C. FLETCHER,
Secrétaire du gouverneur.

A l'Hon. Orateur de la
Chambre des Communes, etc., etc.,

M. l'Orateur met aujourd'hui devant la Chambre le compte courant du comptable de la Chambre des Communes du Canada, faisant voir le montant reçu et celui déboursé par lui pour les contingents de la dite Chambre, du 30 juin 1872 au 30 juin 1873.

Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald* propose que le sergent d'armes amène à la barre de cette Chambre M. l'Échevin *Heney*, qui est maintenant sous sa garde.

Et un message étant reçu de Son Excellence le gouverneur-général désirant la présence immédiate de la Chambre au Sénat,—

En conséquence M. l'Orateur et la Chambre se rendent au Sénat, alors qu'il plaît à Son Excellence de faire aux deux chambres le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

En conséquence de la résignation de mes ci-devant ministres pendant les débats sur l'Adresse, j'ai appelé une nouvelle administration pour former mon Conseil. Par là un grand nombre de sièges dans la Chambre des Communes étant devenus vacants, j'ai, après considération suffisante de ces circonstances, jugé qu'il serait très désirable dans l'intérêt des affaires publiques de proroger ce Parlement.

Le Parlement de la Puissance est alors prorogé à mercredi le 17 décembre prochain.

JAMES COCKBURN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *De Cosmos*.—Lundi, 17 novembre 1873.—Adresse priant Son Excellence d'entamer des négociations avec le Gouvernement Impérial de Sa Majesté afin de connaître à quelles conditions la Puissance du Canada pourrait être admise à partager pleinement dans tous les droits, privilèges et responsabilités nationaux du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et de soumettre le résultat de ces négociations au Parlement, de bonne heure durant la prochaine session.

No. 1--2

CHAMBRE DES COMMUNES

LUNDI, 27 OCTOBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE

Pétitions à présenter

Motions.

INTERPELLATION

1873.

23 Octobre.—M. *Delorme*—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?

AVIS DE MOTION

1873.

23 Octobre.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*—Qu'un comité de membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.

ORDRE DU JOUR.

1873.

23 Octobre.—Prise en considération du discours d'ouverture.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*.

1872

CHAMBER OF COMMONS

THURSDAY 21 OCTOBER 1872

A RECALIBRE DE BOUTIN

Présenter à l'Assemblée
Motions

INTERPELLATION

1872

1872. Le 21 octobre 1872. L'Assemblée a été convoquée par le gouverneur en conseil le 21 octobre 1872. Elle a tenu sa séance à 10 heures du matin. Elle a été présidée par le gouverneur en conseil. Elle a discuté l'interpellation de M. [Nom] sur le [Sujet].

AVIS DE MOTION

1872

1872. Le 21 octobre 1872. L'Assemblée a été convoquée par le gouverneur en conseil le 21 octobre 1872. Elle a tenu sa séance à 10 heures du matin. Elle a été présidée par le gouverneur en conseil. Elle a discuté l'avis de motion de M. [Nom] sur le [Sujet].

ORDRE DU JOUR

1872

1872. Le 21 octobre 1872. L'Assemblée a été convoquée par le gouverneur en conseil le 21 octobre 1872. Elle a tenu sa séance à 10 heures du matin. Elle a été présidée par le gouverneur en conseil. Elle a discuté l'ordre du jour de M. [Nom] sur le [Sujet].

CHAMBRE DES COMMUNES.

MARDI, 28 OCTOBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Présentation de pétitions.

Lecture et réception de pétitions.

Motions.

INTERPELLATION

1873.

23 Octobre.—M. *Delorme*—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?

AVIS DE MOTION

1873.

23 Octobre.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*—Qu'un comité de _____ membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.

ORDRES DU JOUR.

1873.

27. Octobre.—*W^r Prévost* Ecr., à sa place en chambre (élection de Jacques-Cartier).

“ “ *MM. Joly et Flesher* à leur place en chambre (élection de la division Nord de Huron).

“ “ Réponse des débats ajournés sur la motion de M. *Wilton* pour une adresse en réponse au discours du trône, et de l'amendement de M. *MacKenzie* à cette motion.

CHAMBRE DES COMMUNES

SAINT-OCTOBE 1878

ALFABRE DE BOUTIN

Présentation de pétitions

Reception et lecture de pétitions

Motion

INTERPELLATION

1878

12 Octobre.—M. Vacheron.—(1) A été fait un rapport sur le rapport de M. Vacheron, relatif au projet de loi relatif à l'organisation des services de l'enseignement primaire, et sur le rapport de M. Vacheron, relatif à la proposition de loi relative à l'organisation des services de l'enseignement primaire.

AVIS DE MOTION

1878

20 Octobre.—M. Vacheron.—(1) A été fait un rapport sur le rapport de M. Vacheron, relatif au projet de loi relatif à l'organisation des services de l'enseignement primaire, et sur le rapport de M. Vacheron, relatif à la proposition de loi relative à l'organisation des services de l'enseignement primaire.

ORDRE DU JOUR

1878

21 Octobre.—M. Vacheron.—(1) A été fait un rapport sur le rapport de M. Vacheron, relatif au projet de loi relatif à l'organisation des services de l'enseignement primaire, et sur le rapport de M. Vacheron, relatif à la proposition de loi relative à l'organisation des services de l'enseignement primaire.

CHAMBRE DES COMMUNES.

MERCREDI, 29 OCTOBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Présentation de pétitions.

Lecture et réception de pétitions.

Motions.

INTERPELLATIONS.

1873.
23 Octobre.—M. *Delorme*—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?
- 27 " M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement de procéder immédiatement à la distribution des terres des métis et au règlement du privilège du foin dans Manitoba.
- " " M. *Pelletier*.—Si c'est sur l'ordre du gouvernement de la Puissance que l'honorable juge *H. E. Taschereau*, au lieu de fixer sa résidence à Saint-Louis de Kamouraska, " Chef-lieu du district de Kamouraska," est allé résider à la Rivière-du-Loup.
-
-

AVIS DE MOTIONS.

1873.
23 Octobre.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*—Qu'un comité de membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.
- 27 " M. *Taschereau*—ADRESSE—Accusations portées par le Lt.-Colonel *Panet* contre la brigade d'artillerie de la garnison de Québec.
- " " M. *Young* (Waterloo)—ADRESSE—Lettres contenant de l'argent perdues aux bureaux de poste en 1870, 1871 et 1872, etc.
- " " M. *Young* (Waterloo)—ADRESSE—Deniers publics déposés à la Banque des Marchands du Canada.

ORDRES DU JOUR.

—o—

1873.

- 1 27. Octobre.— *W^a Prévost Ecr.*, à sa place en chambre (élection de Jacques-Cartier).
- 2 “ “ *MM. Joly et Flesher* à leur place en chambre (élection de la division Nord de Huron).
- 3 28 “ Reprise des débats ajournés sur la motion de *M. Witton* pour une adresse en réponse au discours du trône, de l'amendement de *M. Mackenzie* à cette motion et d'un sous-amendement de l'honorable *M. Macdonald (Pictou)*.

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 30 OCTOBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE

Présentation de pétitions.

Lecture et réception de pétitions.

Motions.

INTERPELLATIONS.

1873.

- 23 Octobre.—M. *Delorme*.—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?
- 27 " M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement de procéder immédiatement à la distribution des terres des métis et au règlement du privilège du foin dans Manitoba.
- " " M. *Pelletier*.—Si c'est sur l'ordre du gouvernement de la Puissance que l'honorable juge *H. E. Taschereau*, au lieu de fixer sa résidence à Saint-Louis de Kamouraska, " Chef-lieu du district de Kamouraska," est allé résider à la Rivière-du-Loup.
- " " M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter l'annuité reçue par les Sauteux et les Cris de la province de Manitoba.
- 28 " M. *Blain*.—Quelles instructions ont été données aux officiers de douane aux stations de chemin de fer où de tels officiers sont placés, et particulièrement aux officiers de douane au port de Windsor, relativement au temps où ils doivent inspecter le bagage des voyageurs?
- " " Mr. *Almon*.—Si le Maître-Général des Postes, après l'affaire du bureau de Poste de Montréal, a donné des ordres stricts aux employés du bureau de poste de la Chambre à l'effet que toutes les lettres des membres, ouvertes ou non, soient placées dans leur cas?

AVIS DE MOTIONS.

—C—

1873.
 23 Octobre.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*—Qu'un comité de membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.
- 27 " M. *Taschereau*—ADRESSE—Accusations portées par le Lt.-Colonel *Panet* contre la brigade d'artillerie de la garnison de Québec.
- " " M. *Young* (Waterloo)—ADRESSE—Lettres contenant de l'argent perdues aux bureaux de poste en 1870, 1871 et 1872, etc.
- " " M. *Young* (Waterloo)—ADRESSE—Deniers publics déposés à la Banque des Marchands du Canada.

ORDRE DU JOUR.

—O—

1873.
 29 Octobre.—Reprise des débats ajournés sur la motion de M. *Witton* pour une adresse en réponse au discours du trône, de l'amendement de M. *Mackenzie* à cette motion et du sous-amendement de l'honorable M. *Macdonald* (Pictou.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 31 OCTOBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE.

—o—

Présentation de pétitions.

Lecture et réception de pétitions.

Motions.

INTERPELLATIONS.

1873.

- 23 Octobre.—M. *Delorme*.—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?
- 27 " M. *Pelletier*.—Si c'est sur l'ordre du gouvernement de la Puissance que l'honorable juge *H. E. Taschereau*, au lieu de fixer sa résidence à Saint-Louis de Kamouraska, " Chef-lieu du district de Kamouraska," est allé résider à la Rivière-du-Loup.
- " " M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter l'annuité reçue par les Sauteurs et les Cris de la province de Manitoba.
- 28 " Mr. *Almon*.—Si le Maître-Général des Postes, après l'affaire du bureau de Poste de Montréal, a donné des ordres stricts aux employés du bureau de poste de la Chambre à l'effet que toutes les lettres des membres, ouvertes ou non, soient placées dans leur case.
- " " M. *Schultz*.—Pourquoi il n'a pas été répondu à l'adresse du 26 mars 1873, demandant copie des documents suivants, savoir:—
Du projet de cession par la compagnie de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, approuvé par le Gouverneur-Général du Canada le 5 juillet 1869; du rapport du comité du Conseil Privé au sujet du projet du dit ordre en conseil; de l'ordre en conseil approuvant le dit projet; de toute correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada, relativement à toute réclamation ou demande par la dite compagnie de 500 acres de terre autour du Fort Garry Supérieur; de tous ordres en Conseil relatifs aux dites terres; de toutes patentes accordant la totalité ou partie des dites terres à la compagnie de la Baie d'Hudson,—et, s'il existe des raisons qui empêchent que ces papiers soit mis devant la Chambre, quelles sont ces raisons?

AVIS DE MOTIONS.

—c—

1873.
 23 Octobre.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*—Qu'un comité de membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.
- 27 " M. *Taschereau*—ADRESSE—Accusations portées par le Lt.-Colonel *Panet* contre la brigade d'artillerie de la garnison de Québec.
- " " M. *Young* (Waterloo)—ADRESSE—Lettres contenant de l'argent perdues aux bureaux de poste en 1870, 1871 et 1872, etc.
- " " M. *Young* (Waterloo)—ADRESSE—Deniers publics déposés à la Banque des Marchands du Canada.
-
-

ORDRE DU JOUR.

—o—

1873.
 130 Octobre.—Reprise des débats ajournés sur la motion de M. *Witton* pour une adresse en réponse au discours du trône, de l'amendement de M. *Mackenzie* à cette motion et du sous-amendement de l'honorable M. *Macdonald* (Pictou.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, 3 NOVEMBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Présentation de pétitions.

Lecture et réception de pétitions.

Motions.

INTERPELLATIONS.

1873.

23 Octobre.—M. *Delorme*.—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?

27 " M. *Pelletier*.—Si c'est sur l'ordre du gouvernement de la Puissance que l'honorable juge *H. E. Taschereau*, au lieu de fixer sa résidence à Saint-Louis de Kamouraska, " Chef-lieu du district de Kamouraska," est allé résider à la Rivière-du-Loup.

" " M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter l'annuité reçue par les Sautaux et les Cris de la province de Manitoba.

28 " Mr. *Almon*.—Si le Maître-Général des Postes, après l'affaire du bureau de Poste de Montréal, a donné des ordres stricts aux employés du bureau de poste de la Chambre à l'effet que toutes les lettres des membres, ouvertes ou non, soient placées dans leur case.

" " M. *Schultz*.—Pourquoi il n'a pas été répondu à l'adresse du 26 mars 1873, demandant copie des documents suivants, savoir:—

Du projet de cession par la compagnie de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, approuvé par le Gouverneur-Général du Canada le 5 juillet 1869; du rapport du comité du Conseil Privé au sujet du projet du dit ordre en conseil; de l'ordre en conseil approuvant le dit projet; de toute correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada, relativement à toute réclamation ou demande par la dite compagnie de 500 acres de terre autour du Fort Garry Supérieur: de tous ordres en Conseil relatifs aux dites terres; de toutes patentes accordant la totalité ou partie des dites terres à la compagnie de la Baie d'Hudson,—et, s'il existe des raisons qui empêchent que ces papiers soit mis devant la Chambre, quelles sont ces raisons?

- 29 Octobre — *M. Mailloux*.—Si c'est l'intention du gouvernement, en vue du besoin urgent qui s'en fait sentir, d'approprier dans la présente session une certaine somme pour l'extension du quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de l'émiscouata.
- 30 " *M. Bergin*.—Quelles mesures ont été prises par le gouvernement à l'égard de l'immigration attendue en Amérique d'hommes de ferme Irlandais, et si le gouvernement a donné des instructions à *M. Larkin* l'agent d'émigration de la Puissance à Dublin, lui enjoignant de prendre des mesures pour informer le peuple d'Irlande des avantages qu'offre le Canada aux immigrants, et si c'est l'intention du gouvernement de nommer des agents plus actifs et plus intelligents dans le sud de l'Irlande que ceux qui ont été employés jusqu'à présent.
- M. Tabin*.—Pourquoi la législation de la dernière session à l'égard de l'extension du chemin de fer de Richmond à la cité d'Halifax n'a pas été mise à exécution, et quelle mesure le gouvernement se propose de prendre à cet égard durant la présente session.
- 31 " *M. Baker*.—S'il a été échangé quelque correspondance entre le gouvernement des Etats-Unis et celui du Canada au sujet de la nomination de commissaires pour la négociation d'un traité de réciprocité entre les deux pays.

AVIS DE MOTIONS.

—c—

1873.
23 Octobre.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*.—Qu'un comité de membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.
- 27 " *M. Taschereau*.—ADRESSE—Accusations portées par le Lt.-Colonel *Panet* contre la brigade d'artillerie de la garnison de Québec.
- " " *M. Young (Waterloo)*.—ADRESSE—Lettres contenant de l'argent perdues aux bureaux de poste en 1870, 1871 et 1872, etc.
- " " *M. Young (Waterloo)*.—ADRESSE—Deniers publics déposés à la Banque des Marchands du Canada.
- " " *M. Lanthier*.—ADRESSE demandant une amnistie pour certaines offenses commises dans Manitoba avant son Union au Canada.
- " " *M. Schultz*.—ADRESSE—Affaire de l'enlèvement de *Gordon*.
- " " *M. Charlton*.—ADRESSE—Obstruction de la navigation de la Rivière Niagara.
- " " *M. Blain*.—ADRESSE—Intrusions des officiers de douane aux ports d'entrée quant à l'inspection du bagage des voyageurs.
- " " *M. Pelletier*.—ADRESSE—Correspondance relative à la résidence de l'Hon. *H. E. Taschereau*, juge de la Cour Supérieure pour le district de Kamouraska.

ORDRE DU JOUR.

—o—

1873.
13 Octobre.—Reprise des débats ajournés sur la motion de *M. Witton* pour une adresse en réponse au discours du trône, de l'amendement de *M. Mackenzie* à cette motion et d'un sous-amendement de l'honorable *M. Macdonald (Pictou)*.

CHAMBRE DES COMMUNES.

MARDI, 4 NOVEMBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Présentation de pétitions.

Lecture et réception de pétitions.

Motions.

INTERPELLATIONS.

1873.

23 Octobre.—*M. Delorme*.—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?

27 " *M. Pelletier*.—Si c'est sur l'ordre du gouvernement de la Puissance que l'honorable juge *H. E. Taschereau*, au lieu de fixer sa résidence à Saint-Louis de Kamouraska, " Chef-lieu du district de Kamouraska, " est allé résider à la Rivière-du-Loup.

" " *M. Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter l'annuité reçue par les Sauteux et les Cris de la province de Manitoba.

28 " *Mr. Almon*.—Si le Maître-Général des Postes, après l'affaire du bureau de Poste de Montréal, a donné des ordres stricts aux employés du bureau de poste de la Chambre à l'effet que toutes les lettres des membres, couvertes ou non, soient placées dans leur case.

" " *M. Schultz*.—Pourquoi il n'a pas été répondu à l'adresse du 26 mars 1873, demandant copie des documents suivants, savoir:—

Du projet de cession par la compagnie de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, approuvé par le Gouverneur-Général du Canada le 5 juillet 1869; du rapport du comité du Conseil Privé au sujet du projet du dit ordre en conseil; de l'ordre en conseil approuvant le dit projet; de toute correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada, relativement à toute réclamation ou demande par la dite compagnie de 500 acres de terre autour du Fort Garry Supérieur; de tous ordres en Conseil relatifs aux dites terres; de toutes patentes accordant la totalité ou partie des dites terres à la compagnie de la Baie d'Hudson,—et, s'il existe des raisons qui empêchent que ces papiers soit mis devant la Chambre, quelles sont ces raisons?

- 29 Octobre — M. *Mailloux*.—Si c'est l'intention du gouvernement, en vue du besoin urgent qui s'en fait sentir, d'approprier dans la présente session une certaine somme pour l'extension du quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de l'émiscouata.
- 30 " M. *Bergin*.—Quelles mesures ont été prises par le gouvernement à l'égard de l'immigration attendue en Amérique d'hommes de ferme Irlandais,—et si le gouvernement a donné des instructions à M. *Larkin* l'agent d'émigration de la Puissance à Dublin, lui enjoignant de prendre des mesures pour informer le peuple d'Irlande des avantages qu'offre le Canada aux immigrants, et si c'est l'intention du gouvernement de nommer des agents plus actifs et plus intelligents dans le sud de l'Irlande que ceux qui ont été employés jusqu'à présent.
- 31 " M. *Baker*.—S'il a été échangé quelque correspondance entre le gouvernement des Etats-Unis et celui du Canada au sujet de la nomination de commissaires pour la négociation d'un traité de réciprocité entre les deux pays.
- 29 " M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement d'accorder des terres aux chefs de familles métisses dans Manitoba qui ont été exclus de toute participation à l'octroi de 1,400,000 acres par suite de la récente interprétation de la clause 31 de l'Acte de Manitoba.

AVIS DE MOTIONS.

—o—

1873.

- 23 Octobre.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*.—Qu'un comité de membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.
- 27 " M. *Taschereau*.—ADRESSE—Accusations portées par le Lt.-Colonel *Panet* contre la brigade d'artillerie de la garnison de Québec.
- " " M^{rs} *Young* (Waterloo).—ADRESSE—Lettres contenant de l'argent perdues aux bureaux de poste en 1870, 1871 et 1872, etc.
- " " M. *Young* (Waterloo).—ADRESSE—Deniers publics déposés à la Banque des Marchands du Canada.
- " " M. *Lanthier*.—ADRESSE demandant une amnistie pour certaines offenses commises dans Manitoba avant son Union au Canada.
- " " M. *Schultz*.—ADRESSE—Affaire de l'enlèvement de *Gordon*.
- " " M. *Charlton*.—ADRESSE—Obstruction de la navigation de la Rivière Niagara.
- " " M. *Blain*.—ADRESSE—Intrusions des officiers de douane aux ports d'entrée quant à l'inspection du bagage des voyageurs.
- " " M. *Pelletier*.—ADRESSE—Correspondance relative à la résidence de l'Hon. *H. E. Taschereau*, juge de la Cour Supérieure pour le district de Kamouraska.

ORDRE DU JOUR.

—o—

1873.

- 3 | 3 Novembre—Reprise des débats ajournés sur la motion de M. *Witton* pour une adresse en réponse au discours du trône, de l'amendement de M. *Mackenzie* à cette motion et du sous-amendement de l'honorable M. *Macdonald* (Pictou.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

MERCREDI, 5 NOVEMBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Présentation de pétitions.

Lecture et réception de pétitions.

Motions.

INTERPELLATIONS.

1873.

23 Octobre.—M. *Delorme*.—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?

27 " M. *Pelletier*.—Si c'est sur l'ordre du gouvernement de la Puissance que l'honorable juge *H. E. Taschereau*, au lieu de fixer sa résidence à Saint-Louis de Kamouraska, "Chef-lieu du district de Kamouraska," est allé résider à la Rivière-du-Loup.

" " M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter l'annuité reçue par les Sauteurs et les Cris de la province de Manitoba.

28 " Mr. *Almon*.—Si le Maître-Général des Postes, après l'affaire du bureau de Poste de Montréal, a donné des ordres stricts aux employés du bureau de poste de la Chambre à l'effet que toutes les lettres des membres, ouvertes ou non, soient placées dans leur case.

" " M. *Schultz*.—Pourquoi il n'a pas été répondu à l'adresse du 26 mars 1873, demandant copie des documents suivants, savoir:—

Du projet de cession par la compagnie de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, approuvé par le Gouverneur-Général du Canada le 5 juillet 1869; du rapport du comité du Conseil Privé au sujet du projet du dit ordre en conseil; de l'ordre en conseil approuvant le dit projet; de toute correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada, relativement à toute réclamation ou demande par la dite compagnie de 500 acres de terre autour du Fort Garry Supérieur; de tous ordres en Conseil relatifs aux dites terres; de toutes patentes accordant la totalité ou partie des dites terres à la compagnie de la Baie d'Hudson,—et, s'il existe des raisons qui empêchent que ces papiers soit mis devant la Chambre, quelles sont ces raisons?

- 29 Octobre—M. *Mailloux*.—Si c'est l'intention du gouvernement, en vue du besoin urgent qui s'en fait sentir, d'approprier dans la présente session une certaine somme pour l'extension du quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de l'émiscouata.
- 30 " M. *Bergin*.—Quelles mesures ont été prises par le gouvernement à l'égard de l'immigration attendue en Amérique d'hommes de ferme Irlandais,—et si le gouvernement a donné des instructions à M. *Larkin* l'agent d'émigration de la Puissance à Dublin, lui enjoignant de prendre des mesures pour informer le peuple d'Irlande des avantages qu'offre le Canada aux immigrants, et si c'est l'intention du gouvernement de nommer des agents plus actifs et plus intelligents dans le sud de l'Irlande que ceux qui ont été employés jusqu'à présent.
- 31 " M. *Baker*.—S'il a été échangé quelque correspondance entre le gouvernement des Etats-Unis et celui du Canada au sujet de la nomination de commissaires pour la négociation d'un traité de réciprocité entre les deux pays.
- 29 " M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement d'accorder des terres aux chefs de familles métisses dans Manitoba qui ont été exclus de toute participation à l'octroi de 1,400,000 acres par suite de la récente interprétation de la clause 31 de l'Acte de Manitoba.
- 30 " M. *Goudge*.—Mercredi prochain—Si la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, dans la Nouvelle-Ecosse, a demandé le pouvoir d'augmenter ses péages sur sa ligne de chemin de fer s'étendant d'Annapolis à Windsor, et quelle est l'étendue de cette augmentation?
De plus, si la demande s'applique à la partie du chemin de fer du gouvernement située entre Windsor et Halifax et employée par la dite compagnie?
De plus, s'il y a eu quelque changement dans les relations de la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis avec le gouvernement relativement à l'administration, à l'exploitation, à la propriété ou au contrôle de la partie du chemin de fer du gouvernement qui s'étend de Windsor à la soi-disant jonction de Windsor, ou de Windsor à Halifax.
Enfin, si l'on a demandé que le tarif soit augmenté, est-ce que ce tarif doit être plus élevé que celui maintenant en usage sur le chemin de fer intercolonial et celui de Pictou, dans la Nouvelle Ecosse, que possède et qu'administre le gouvernement.
- 3 Novembre—M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement de procéder de suite à la construction du pont de la Rivière-Rouge.

AVIS DE MOTIONS.

1873.

- 23 Octobre.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*.—Qu'un comité de membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.
- 27 " M. *Taschereau*.—ADRESSE—Accusations portées par le Lt.-Colonel *Panet* contre la brigade d'artillerie de la garnison de Québec.
- " " M. *Young* (Waterloo).—ADRESSE—Lettres contenant de l'argent perdues aux bureaux de poste en 1870, 1871 et 1872, etc.
- " " M. *Young* (Waterloo).—ADRESSE—Deniers publics déposés à a Banque des Marchands du Canada.
- " " M. *Lanther*.—ADRESSE demandant une amnistie pour certaines offenses commises dans Manitoba avant son Union au Canada.
- " " M. *Schultz*.—ADRESSE—Affaire de l'enlèvement de *Gordon*.

30 Octobre.—*M. Charlton*—ADRESSE—Obstruction de la navigation de la Rivière Niagara.

“ “ *M. Blain*—ADRESSE—Intrusions des officiers de douane aux ports d'entrée quant à l'inspection du bagage des voyageurs.

“ “ *M. Pelletier*—ADRESSE—Correspondance relative à la résidence de l'Hon. *H. E. Taschereau*, juge de la Cour Supérieure pour le district de Kamouraska.

3 Novembre—*M. Bain*—ADRESSE—Maître de poste au village de Greenville.

“ “ *M. Casey*—COMITE (papiers relatifs au havre de Port Stanley mis devant la Chambre à la dernière session).

ORDRE DU JOUR.

1873.

4 Novembre—Reprise des débats ajournés sur la motion de *M. Witton* pour une adresse en réponse au discours du trône, de l'amendement de *M. Mackenzie* à cette motion et du sous amendement de l'honorable *M. Macdonald* (Pictou.)

Mr. [Name] - [Address] - [City] - [State] - [Country]

Mr. [Name] - [Address] - [City] - [State] - [Country]

ORDER DU JOUR

1875
[Faint text, possibly a list of items or names]

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE

Présentation de pétitions.

Lecture et réception de pétitions.

Motions.

INTERPELLATIONS.

1873.

- 23 Octobre.—*M. Delorme*.—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?
- 27 " *M. Pelletier*.—Si c'est sur l'ordre du gouvernement de la Puissance que l'honorable juge *H. E. Taschereau*, au lieu de fixer sa résidence à Saint-Louis de Kamouraska, "Chef-lieu du district de Kamouraska," est allé résider à la Rivière-du-Loup.
- " " *M. Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter l'annuité reçue par les Sauteux et les Cris de la province de Manitoba.
- 28 " *Mr. Almon*.—Si le Maître-Général des Postes, après l'affaire du bureau de Poste de Montréal, a donné des ordres stricts aux employés du bureau de poste de la Chambre à l'effet que toutes les lettres des membres, ouvertes ou non, soient placées dans leur case.
- " " *M. Schultz*.—Pourquoi il n'a pas été répondu à l'adresse du 26 mars 1873, demandant copie des documents suivants, savoir:—
Du projet de cession par la compagnie de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, approuvé par le Gouverneur-Général du Canada le 5 juillet 1869; du rapport du comité du Conseil Privé au sujet du projet du dit ordre en conseil; de l'ordre en conseil approuvant le dit projet; de toute correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada, relativement à toute réclamation ou demande par la dite compagnie de 500 acres de terre autour du Fort Garry Supérieur: de tous ordres en Conseil relatifs aux dites terres; de toutes patentes accordant la totalité ou partie des dites terres à la compagnie de la Baie d'Hudson,—et, s'il existe des raisons qui empêchent que ces papiers soit mis devant la Chambre, quelles sont ces raisons?

- 1873.
- 29 Octobre — *M. Mailloux*.— Si c'est l'intention du gouvernement, en vue du besoin urgent qui s'en fait sentir, d'appropriier dans la présente session une certaine somme pour l'extension du quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de l'émiscouata.
- 30 " *M. Bergin*.— Quelles mesures ont été prises par le gouvernement à l'égard de l'immigration attendue en Amérique d'hommes de ferme Irlandais, — et si le gouvernement a donné des instructions à *M. Larkin* l'agent d'émigration de la Puissance à Dublin, lui enjoignant de prendre des mesures pour informer le peuple d'Irlande des avantages qu'offre le Canada aux immigrants, et si c'est l'intention du gouvernement de nommer des agents plus actifs et plus intelligents dans le sud de l'Irlande que ceux qui ont été employés jusqu'à présent.
- 31 " *M. Baker*.— S'il a été échangé quelque correspondance entre le gouvernement des Etats-Unis et celui du Canada au sujet de la nomination de commissaires pour la négociation d'un traité de réciprocité entre les deux pays.
- 29 " *M. Schultz*.— Si c'est l'intention du gouvernement d'accorder des terres aux chefs de familles métisses dans Manitoba qui ont été exclus de toute participation à l'octroi de 1,400,000 acres par suite de la récente interprétation de la clause 31 de l'Acte de Manitoba.
- 30 " *M. Goudge*.— Mercredi prochain.— Si la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, dans la Nouvelle-Ecosse, a demandé le pouvoir d'augmenter ses péages sur sa ligne de chemin de fer s'étendant d'Annapolis à Windsor, et quelle est l'étendue de cette augmentation ?
De plus, si la demande s'applique à la partie du chemin de fer du gouvernement située entre Windsor et Halifax et employée par la dite compagnie ?
De plus, s'il y a eu quelque changement dans les relations de la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis avec le gouvernement relativement à l'administration, à l'exploitation, à la propriété ou au contrôle de la partie du chemin de fer du gouvernement qui s'étend de Windsor à la soi-disant jonction de Windsor, ou de Windsor à Halifax.
Enfin, si l'on a demandé que le tarif soit augmenté, est-ce que ce tarif doit être plus élevé que celui maintenant en usage sur le chemin de fer intercolonial et celui de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, que possède et qu'administre le gouvernement.
- 3 Novembre — *M. Schultz*.— Si c'est l'intention du gouvernement de procéder de suite à la construction du pont de la Rivière-Rouge.
- 4 " *M. Bourassa*.— Demandra au ministère pourquoi les statuts de la dernière session ne sont pas encore distribués en français, et si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour les faire imprimer et distribuer à l'avenir d'une manière plus expéditive ?

AVIS DE MOTIONS.

— c —

- 1873.
- 23 Octobre. — Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*.— Qu'un comité de membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.
- 27 " *M. Taschereau*.— ADRESSE.— Accusations portées par le Lt.-Colonel *Panet* contre la brigade d'artillerie de la garnison de Québec.
- " " *M. Young* (Waterloo).— ADRESSE.— Lettres contenant de l'argent perdues aux bureaux de poste en 1870, 1871 et 1872, etc.
- " " *M. Young* (Waterloo).— ADRESSE.— Deniers publics déposés à la Banque des Marchands du Canada.
- " " *M. Lanthier*.— ADRESSE demandant une amnistie pour certaines offenses commises dans Manitoba avant son Union au Canada.
- " " *M. Schultz*.— ADRESSE.— Affaire de l'enlèvement de *Gordon*.

1873.
 0 Octobre.—*M. Charlton*—ADRESSE—Obstruction de la navigation de la Rivière Niagara.
 “ “ *M. Blain*—ADRESSE—Instructions des officiers de douane aux ports d'entrée quant à l'inspection du bagage des voyageurs.
 “ “ *M. Pelletier*—ADRESSE—Correspondance relative à la résidence de l'Hon. *H. E. Taschereau*, juge de la Cour Supérieure pour le district de Kamouraska.
 3 Novembre.—*M. Bain*—ADRESSE—Maître de poste au village de Greenville.
 “ “ *M. Casey*—COMITE (papiers relatifs au havre de Port Stanley mis devant la Chambre à la dernière session).
 “ “ *M. Béchard*—ADRESSE—Construction de quais sur la Rivière Richelieu, vis-à-vis la ville de St. Jean.
 4 “ *M. Oliver*—ADRESSE—Bureau de poste de Woodstock.

ORDRES DU JOUR.

—o—

NOTE.—Les lettres “ A.F.” indiquent les bills imprimés dans les deux langues ; “ A.” ceux imprimés en Anglais, “ F.” imprimées en Français

- o—
1873.
 Novembre.—Reprise des débats ajournés sur la motion de *M. Witton* pour une adresse en réponse au discours du trône, de l'amendement de *M. Mackenzie* à cette motion et du sous amendement de l'honorable *M. Macdonald* (Pictou).
 1 Octobre.—*Seconde lecture* du bill (No. 2) pour empêcher l'altération de la nourriture, des liqueurs et drogues.—
M. Mathieu.

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 7 NOVEMBRE 1873.

AFFAIRES DE ROUTINE

Présentation de pétitions.

Lecture et réception de pétitions.

Motions.

INTERPELLATIONS.

- 1873.
- 23 Octobre.—*M. Delorme*—S'il a été fait des propositions par le gouvernement des Etats-Unis à celui du Canada pour l'établissement d'un système de mandats sur la poste entre les deux pays; si non, le gouvernement de la Puissance a-t-il pris des mesures pour l'établissement d'un pareil système?
- 27 " *M. Pelletier*—Si c'est sur l'ordre du gouvernement de la Puissance que l'honorable juge *H. E. Taschereau*, au lieu de fixer sa résidence à Saint-Louis de Kamouraska, "Chef-lieu du district de Kamouraska," est allé résider à la Rivière-du-Loup.
- " " *M. Schultz*—Si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter l'annuité reçue par les Sauteurs et les Cris de la province de Manitoba.
- 28 *Mr. Almon*—Si le Maître-Général des Postes, après l'affaire du bureau de Poste de Montréal, a donné des ordres stricts aux employés du bureau de poste de la Chambre à l'effet que toutes les lettres des membres, ouvertes ou non, soient placées dans leur case.
- " " *M. Schultz*—Pourquoi il n'a pas été répondu à l'adresse du 26 mars 1873, demandant copie des documents suivants, savoir:—
Du projet de cession par la compagnie de la Baie d'Hudson à Sa Majesté, approuvé par le Gouverneur-Général du Canada le 5 juillet 1869; du rapport du comité du Conseil Privé au sujet du projet du dit ordre en conseil; de l'ordre en conseil approuvant le dit projet; de toute correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada, relativement à toute réclamation ou demande par la dite compagnie de 500 acres de terre autour du Fort Garry Supérieur; de tous ordres en Conseil relatifs aux dites terres; de toutes patentes accordant la totalité ou partie des dites terres à la compagnie de la Baie d'Hudson,—et, s'il existe des raisons qui empêchent que ces papiers soit mis devant la Chambre, quelles sont ces raisons?

1873.

- 29 Octobre—M. *Mailloux*.—Si c'est l'intention du gouvernement, en vue du besoin urgent qui s'en fait sentir, d'approprier dans la présente session une certaine somme pour l'extension du quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de l'émiscouata.
- 30 “ M. *Bergin*.—Quelles mesures ont été prises par le gouvernement à l'égard de l'immigration attendue en Amérique d'hommes de ferme Irlandais,—et si le gouvernement a donné des instructions à M. *Larkin* l'agent d'émigration de la Puissance à Dublin, lui enjoignant de prendre des mesures pour informer le peuple d'Irlande des avantages qu'offre le Canada aux immigrants, et si c'est l'intention du gouvernement de nommer des agents plus actifs et plus intelligents dans le sud de l'Irlande que ceux qui ont été employés jusqu'à présent.
- 31 “ M. *Baker*.—S'il a été échangé quelque correspondance entre le gouvernement des Etats-Unis et celui du Canada au sujet de la nomination de commissaires pour la négociation d'un traité de réciprocité entre les deux pays.
- 29 “ M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement d'accorder des terres aux chefs de familles métisses dans Manitoba qui ont été exclus de toute participation à l'octroi de 1,400,000 acres par suite de la récente interprétation de la clause 31 de l'Acte de Manitoba.
- 30 “ M. *Goudge*.—Mercredi prochain—Si la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, dans la Nouvelle-Ecosse, a demandé le pouvoir d'augmenter ses péages sur sa ligne de chemin de fer s'étendant d'Annapolis à Windsor, et quelle est l'étendue de cette augmentation?
De plus, si la demande s'applique à la partie du chemin de fer du gouvernement située entre Windsor et Halifax et employée par la dite compagnie?
De plus, s'il y a eu quelque changement dans les relations de la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis avec le gouvernement relativement à l'administration, à l'exploitation, à la propriété ou au contrôle de la partie du chemin de fer du gouvernement qui s'étend de Windsor à la soi-disant jonction de Windsor, ou de Windsor à Halifax.
Enfin, si l'on a demandé que le tarif soit augmenté, est-ce que ce tarif doit être plus élevé que celui maintenant en usage sur le chemin de fer intercolonial et celui de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, que possède et qu'administre le gouvernement.
- 3 Novembre—M. *Schultz*.—Si c'est l'intention du gouvernement de procéder de suite à la construction du pont de la Rivière-Rouge.
- 4 “ M. *Bourassa*.—Demandera au ministère pourquoi les statuts de la dernière session ne sont pas encore distribués en français, et si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour les faire imprimer et distribuer à l'avenir d'une manière plus expéditive?
- “ “ M. *Mathieu*.—Si c'est l'intention du gouvernement de venir au secours des propriétaires de terres et de moulins dans la seigneurie de Sorel, dans le district de Richelieu, dans la Province de Québec, en les protégeant contre l'abus qui y existe d'exiger le droit de banalité de moulin, lequel est aboli depuis longtemps dans toutes les autres seigneuries de la dite Province de Québec comme étant préjudiciable au commerce et à l'entreprise.
- “ “ M. *Mathieu*.—Si c'est l'intention du gouvernement de souffrir que soient continuées les procédures dans une poursuite devant la Cour Supérieure de la Province de Québec, siégeant pour le district de Richelieu à Sorel, intentée dans l'intérêt de la Couronne, au nom de Sir *John A. Macdonald*, Procureur-Général *pro Regina* (le demandeur véritable étant de fait une personne qui prétend avoir été subrogée dans les droits, franchises, privilèges et prérogatives de la Couronne dans la dite affaire,) contre *Louis Hus Cournoyer*, propriétaire de moulin dans la seigneurie de Sorel dans la dite Province de Québec, à l'effet de mettre en force dans la dite seigneurie le droit de banalité de moulins, de la jouissance duquel tous individus généralement, dans la dite Province, de Québec, ont depuis longtemps été privés par l'action de la législature,—ou si c'est son intention d'arrêter les dites procédures et d'accorder au dit *Louis Hus Cournoyer* tels secours auquel il peut avoir droit dans la poursuite intentée contre lui.

AVIS DE MOTIONS.

—c—

1873.

- 23 Octobre.—Le Très-Hon. Sir *John A. Macdonald*—Qu'un comité de membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible, des listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.
- 27 “ M. *Taschereau*—ADRESSE—Accusations portées par le Lt.-Colonel *Panet* contre la brigade d'artillerie de la garnison de Québec.
- “ “ M. *Young* (Waterloo)—ADRESSE—Lettres contenant de l'argent perdues aux bureaux de poste en 1870, 1871 et 1872, etc.
- “ “ M. *Young* (Waterloo)—ADRESSE—Deniers publics déposés à la Banque des Marchands du Canada.
- “ “ M. *Lanthier*—ADRESSE demandant une amnistie pour certaines offenses commises dans Manitoba avant son Union au Canada.
- “ “ M. *Schultz*—ADRESSE—Affaire de l'enlèvement de *Gordon*.
- 30 “ M. *Charlton*—ADRESSE—Obstruction de la navigation de la Rivière Niagara.
- “ “ M. *Blain*—ADRESSE—Instructions des officiers de douane aux ports d'entrée quant à l'inspection du bagage des voyageurs.
- “ “ M. *Pelletier*—ADRESSE—Correspondance relative à la résidence de l'Hon. *H. E. Taschereau*, juge de la Cour Supérieure pour le district de Kamouraska.
- 3 Novembre—M. *Bain*.—ADRESSE—Maître de poste au village de Greenville.
- “ “ M. *Casey*—COMITE (papiers relatifs au havre de Port Stanley] mis devant la Chambre à la dernière session).
- “ “ M. *Bécharde*—ADRESSE—Construction de quais sur la Rivière Richelieu, vis-à-vis la ville de St. Jean.
- 4 “ M. *Oliver*—ADRESSE—Bureau de poste de Woodstock.

ORDRES DU JOUR.

—o—

NOTE.—Les lettres “ A. F. ” indiquent les bills imprimés dans les deux langues ; “ A ” ceux imprimés en Anglais, “ F. ” imprimés en Français

—o—

1873.

- 4 Novembre—Reprise des débats ajournés sur la motion de M. *Witton* pour une adresse en réponse au discours du trône, de l'amendement de M. *Mackenzie* à cette motion et du sous amendement de l'honorable M. *Macdonald* (Pictou.)
- 31 Octobre.—*Seconde lecture* du bill (No. 2) pour empêcher l'altération de la nourriture, des liqueurs et drogues—*M. Mathieu*.

LISTE

Des noms des membres élus pour siéger dans la Chambre des Communes du Canada, conformément aux brefs émis par Son Excellence le Très-Honorable Sir FREDERIC TEMPLE, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron de Dufferin et Clandeboye de Ballaleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de Saint-Patrice et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Amiral du Canada et de l'Île du Prince-Edouard.

Districts électoraux.	Officiers rapporteurs.	Date de l'élection des Membres.	Réception du Rapport.	Membres élus.
<i>Province d'Ontario.</i>		1872.	1872.	
Addington	Marshall P. Roblin, Ecr., régistrateur, Lennox et Addington.....	30 août.	2 sept.	Schuyler Shibley, Ecr.
Algoma (Le district judiciaire provisoire d').....	Richard Carney, Ecr., shérif, district judiciaire provisoire d'Algoma.....	26 "	2 "	Hon. J. Beverley Robinson.
Bothwell.....	Arthur Anderson, Ecr.....	2 sept.	5 "	David Mills, Ecr.
Brant (D.N.).....	David Ronaldson Dickson, Ecr.....	29 août.	31 août.	Gavin Fleming, Ecr.
Brant (D.S.).....	Charles Edwin Smith, Ecr.....	23 "	7 sept.	Wm. Paterson, Ecr.
Brockville (Ville), avec le Tp. de Elizabethown, y attaché.....	G. Redmond, Ecr.....	9 "	10 août.	Jacob Dockstader Buell, Ecr.
Bruce (D.N.).....	William Gunn, Ecr.....	20 "	22 "	John Gillies, Ecr.
Bruce (W.F.S.).....	William Sutton, Ecr., shérif, comté de Bruce.....	2 sept.	5 sept.	Hon. Edward Blake.
Cardwell.....	Donald Campbell, Ecr., régistrateur du comté de Peel.....	2 "	3 "	Hon. Jno. Hillyard Cameron.
Carleton.....	J. G. Bearman, Ecr.....	7 août.	9 août.	John Rochester, Ecr.
Cornwall (Ville de) Tp. de Cornwall, y attaché.....	R. Macdonald, Ecr.....	21 "	23 "	*Darby Bergin, Ecr.
Dundas.....	J. G. Crysler, Ecr., régistrateur, Dundas.	17 "	20 "	William Gibson, Ecr.
Durham (D.E.).....	George C. Ward, Ecr., régistrateur, D.E, Durham.....	3 sept.	4 sept.	Lewis Ross, Ecr.
Durham (D.O.).....	Robert Armour, Ecr., régistrateur, D.E, Durham.....	19 août.	2 août.	*Hon. Edward Blake.
Elgin (D.E.).....	C. Munro, Ecr., shérif, comté d'Elgin...	28 "	30 "	William Harvey, Ecr.
Elgin (D.O.).....	John McKay, Ecr., régistrateur, comté d'Elgin.....	31 "	3 sept.	Geo. Elliott Casey, Ecr.
Essex.....	Charles F. Casgrain, Ecr.....	10 "	13 août.	Hon. John O'Connor.
Frontenac.....	Wm. Ferguson, Ecr., shérif, comté de Frontenac.....	30 "	5 sept.	*G. Airey Kirkpatrick, Ecr.
Glengarry	D. E. McIntyre, Ecr., shérif, Stormont, Dundas et Glengarry.....	27 "	28 août.	Donald Alex. Macdonald, Ecr.
Grenville (D.S.).....	W. J. Scott, Ecr.....	8 "	9 "	Wm. Henry Brouse, Ecr.
Grey (D.S.).....	Thos. Lauder, Ecr., régistrateur, D.S. Grey	10 "	15 "	George Landerkin, Ecr.
Grey (D.E.).....	William Leckie, Ecr.....	21 "	28 "	Wm. Kingston Flesher, Ecr.
Grey (D.N.).....	Alexandre M. Stephens, Ecr.....	30 "	27 "	George Snider, Ecr.
Haldimand.....	Thomas Pyne, Ecr.....	23 "	4 sept.	*David Thomson, Ecr.
Halton.....	Thomas Racey, Ecr., régistrateur, comté d'Halton.....	24 "	28 "	John White, Ecr.

* Acclamation.

Districts électoraux.	Officiers rapporteurs.	Date de l'élection des membres.	Réception du Rapport.	Membres élus.
<i>Province d'Ontario.</i> Suite.		1872.	1872.	
Hamilton (Cité)	G. H. Mills, Ecr.	19 août.	21 sept.	{ Daniel B. Chisholm, Ecr. Henry B. Milton, Ecr.
Hastings (D.O.)	Wm. H. Ponton, Ecr., registrateur, comté d'Hastings.	7 " "	9 " "	James Brown, Ecr.
Hastings (D.E.)	Samuel S. Lazier, Ecr.	19 " "	22 " "	John White, Ecr.
Hastings (D.N.)	Alpheus F. Wood, Ecr.	12 " "	19 " "	Makenzie Bowell, Ecr.
Huron (D.N.)	William F. Hays, Ecr., registrateur. . .	29 " "	3 " "	Thomas Farron, Ecr.
Huron (D.C.)	Jno. Macdonald, Ecr., shérif, Huron. . .	31 " "	4 " "	Horace Horton, Ecr.
Huron (D.S.)	Benjamin V. Elliott, Ecr.	27 " "	29 août.	Malcolm C. Cameron, Ecr.
Kent	John Mercer, Ecr., shérif, Kent.	13 " "	15 " "	Rufus Stephenson, Ecr.
Kingston (Cité)	Edward J. Barker, Ecr.	2 " "	3 " "	Hon. Sir John Alexandre Macdonald, K.C.B.
Lambton	George S. Macpherson, Ecr.	2 sept.	6 sept.	Hon. Alexandre Mackenzie.
Lanark (D.N.)	J. Thompson, Ecr., shérif, Lanark	9 août.	9 août.	Daniel Galbraith, Ecr.
Lanark (D.S.)	Thomas Cairns, Ecr.	10 " "	13 " "	John Graham Haggart, Ecr.
Leeds et Grenville (D.N.)	F. G. Dickinson, Ecr., shérif, Leeds et Grenville	10 " "	12 " "	Francis Jones, Ecr.
Leeds (D.S.)	O. Jones, Ecr., registrateur, Leeds. . . .	28 " "	29 " "	Albert Norton Richards, Ecr.
Lennox	O. T. Pruyn, Ecr., shérif, Lennox et Ad- dington.	7 " "	8 " "	Richard Jno. Cartwright, Ecr.
Lincoln	J. A. Woodruff, Ecr., shérif, Lincoln. . .	8 " "	8 " "	Thos. Rodman Merrit, Ecr.
London (Cité)	W. C. L. Gill, Ecr., registrateur, cité de London.	10 " "	13 " "	Hon. John Carling.
Middlesex	Wm. Glass, Ecr., shérif, Middlesex. . . .	24 " "	29 " "	*Thomas Scatcherd, Ecr.
Middlesex (D.E.)	Duncan McMillan, Ecr.	2 sept.	5 sept.	David Glass, Ecr.
Middlesex (D.O.)	Angus Campbell, Ecr.	3 " "	9 " "	Geo. Wm. Ross, Ecr.
Monck	Dexter d'Everardo, Ecr.	24 août.	6 " "	Jas. David Edgar, Ecr.
Muskoka	Richard J. Bell, Ecr.	18 " "	(Réponse spéciale de la copie ci-haut annexée.)
Niagara (Ville) en con- nexion avec le Tp. de Niagara	J. A. Woodruff, Ecr., shérif, Lincoln. . .	15 août.	7 août.	Angus Morrison, Ecr.
Norfolk (D.S.)	James Coverton, Ecr.	2 sept.	4 sept.	William Wallace, Ecr.
Norfolk (D.N.)	E. Dedes, Ecr., shérif, Norfolk.	8 août.	10 août.	John Charlton, Ecr.
Northumberland (D. O.) en connexion avec le Tp. S. de Monaghan.	R. N. Waddell, Ecr., shérif, Northum- berland et Durham.	26 juill.	27 juill.	*Hon. James Cokburn.
Northumberland (D. E.)	J. M. Grover, Ecr., registrateur, E. R. Northumberland.	31 août.	2 sept.	Joseph Keeler, Ecr.
Ontario (D.N.)	N. G. Reynolds, Ecr., shérif, Ontario. . .	20 " "	30 août.	William Henry Gibbs, Ecr.
" (D.S.)	J. H. Perry, Ecr., registrateur, Ontario.	14 " "	15 " "	Thos. Nicholson Gibbs, Ecr.
Ottawa (Cité)	E. Sherwood, Ecr., registrateur, Carleton.	24 " "	25 " "	* { John Mirrid Currier, Ecr. John Bower Lewis, Ecr.
Oxford (D.N.)	William Gray, Ecr.	26 " "	28 " "	*Thomas Oliver, Ecr.
" (D.S.)	C. E. Chadwick, Ecr.	26 " "	30 " "	*Ebenezer V. Bodwell, Ecr.
Peel	R. Broddy, Ecr., shérif, Peel.	19 " "	20 " "	Robert Smith, Ecr.
Perth (D.N.)	John Hossie, Ecr.	28 " "	29 " "	Thomas Mayne Daly, Ecr.
" (D.S.)	Wm. Davidson, Ecr.	28 " "	29 " "	James Trow, Ecr.
Peterborough (D.O.)	George Burnham, Ecr.	24 " "	27 " "	William Cluxton, Ecr.
" (D.E.)	C. P. Treadwell, Ecr., shérif, Prescott et Russell.	17 " "	20 " "	Perigrine Maitl'd Grocer, Ecr.
Prescott				
Prince-Edward	Philip Lowe, Ecr.	3 " "	6 " "	*Albert Hagar, Ecr.
Renfrew (D.R.)	James Morris, Ecr., shérif, Renfrew. . . .	27 " "	29 " "	Walter Ross, Ecr.
" (D.S.)	John Quealy, Ecr.	26 " "	29 " "	James Finillay, Ecr.
		6 sept.	11 sept.	James O'Reilly, Ecr.

*Acclamation.

Districts électoraux.	Officiers rapporteurs.	Date de l'élection des Membres.	Réception du Rapport.	Membres élus.
<i>Province d'Ontario.</i>		1872	1872	
Fin.				
Russell.....	James Keayes, Ecr.....	8 août.	10 août.	James Alexandre Grant, Ecr.
Simcoe (D. N.).....	W. N. Rutledge, Ecr.....	9 „	13 „	Herman Henry Cook, Ecr.
„ (D. S.).....	George Lount, Ecr., régistrateur, Simcoe.	1 „	6 „	*Wm. Carruthers Little, Ecr.
Stormont.....	John Copeland, Ecr., régistrat., Stormont.	17 „	19 „	Cyril Archibald, Ecr.
Toronto (ouest).....	Wm. H. Archer, Ecr. (Election Clerk), J. N. Agnew, décédé.....	23 „	26 „	John Crawford, Ecr.
„ (centre).....	Walter S. Lee, Ecr.....	24 „	26 „	Robert Wilkes, Ecr.
„ (est).....	James Crowther, Ecr.....	20 „	21 „	James Beatty, Ecr.
Victoria (D.S.).....	John Thirkell, Ecr.....	3 sept.	5 sept.	George Dormer, Ecr.
„ (D. N.).....	J. D. Naylor, Ecr.....	31 août.	4 „	Joseph Staples, Ecr.
Waterloo (D.N.).....	G. Davidson, Ecuyer, shérif, Waterloo.	13 „	17 août.	*Isaac Erb Bowman, Ecr.
„ (D. S.).....	D. McDougall, Ecr., régistrat., „	17 „	29 „	*James Young, Ecr.
Welland.....	Robert Hobson, Ecr., shérif, Welland....	10 „	14 „	Thomas Clarke Street, Ecr.
Wellington (D. N.).....	John Anderson, Ecr., régistrateur.....	13 „	17 „	Nathaniel Higinbotham, Ecr.
„ (C. R.).....	John Beattie, Ecr.....	17 „	20 „	James Ross, Ecr.
„ (D. S.).....	G. J. Grange, Ecr., shérif, Wellington...	20 „	22 „	*David Stirton, Ecr.
Wentworth (D. N.).....	F. H. Mackenzie, Ecr.....	22 „	24 „	Thomas Bain, Ecr.
„ (D. S.).....	F. W. McMurray, Ecr.....	24 „	27 „	Joseph Rymal, Ecr.
York (N. R.).....	Wm. McMaster, Ecr.....	9 „	12 „	Anson Green P. Dodge, Ecr.
„ (E. R.).....	Wm. Rowell, Ecr.....	22 „	23 „	*James Metcalfe, Ecr.
„ (W. R.).....	F. W. Jarvis, Ecr., shérif, York.....	3 sept.	4 sept.	David Blain, Ecr.
<i>Province de Québec.</i>				
Argenteuil.....	Thomas Barron, Ecr., régistrateur, Argenteuil.....	6 août.	10 août.	*Hon. J. J. Caldwell Abbott.
Bagot.....	J. C. Bachand, Ecr., régistrateur, Bagot.	15 „	19 „	Pierre Samuel Gendron, Ecr.
Beauce.....	T. J. Taschereau, Ecr., shérif, district de Beauce.....	29 „	3 sept.	Christian Henry Pozer, Ecr.
Beauharnois.....	T. A. L. de Martigny, Ecr., régistrateur, Beauharnois.....	17 „	23 août.	Ulysse Janvier Robillard, Ecr.
Bellechasse.....	P. Forgues, Ecr.....	6 „	8 „	Télesphore Fournier, Ecr.
Berthier.....	Amateur Demers, Ecr.....	27 „	5 sept.	Ansalmè Homère Pâquet, Ecr.
Bonaventure.....	Favien D. Gauvreau, Ecr.....	19 „	20 août.	Théodore Robitaille, Ecr.
Brome.....	H. S. Foster, Ecr., régistrateur, Brome..	10 „	29 „	Edward Carter, Ecr.
Chambly.....	N. Mignault, Ecr., régistrateur, Chambly.	17 „	20 „	Pierre Basil Benoît, Ecr.
Champlain.....	E. Rinfect, Ecr., régistrateur, Champlain.	9 „	12 „	John Jones Ross, Ecr.
Charlevoix.....	C. Duberge, Ecr., régistrateur, Charlevoix	16 „	20 „	Pierre Alias P. Tremblay, Ecr.
Châteauguay.....	A. M. Gagnie, Ecr., régistrateur, Châteauguay.....	5 sept.	7 sept.	Hon. Luther Hamilton Holton
Chicoutimi et Saguenay.....	O. Bosse, Ecr., shérif, Chicoutimi.....	10 „	14 „	William Evan Price, Ecr.
Compton.....	E. S. Orr, Ecr., régistrateur.....	25 juill.	2 août.	*Hon. John Henry Pope.
Dorchester.....	F. Rouleau, Ecr., régistrateur, Dorchester	5 août.	15 „	Hon. Hector L. Langevin, C.B.
Drummond et Arthabaska.....	E. M. Poisson, Ecr., régistrateur, Arthabaska.....	3 sept.	4 sept.	Pierre Néréé Dorion, Ecr.
Gaspé.....	L. G. Harper, Ecr., régistrateur.....	21 août.	4 „	*Pierre Fortin, Ecr.
Hochelaga.....	C. A. Velbon, Ecr.....	4 sept.	12 „	Louis Beaubien, Ecr.
Huntingdon.....	A. Somerville, Ecr., régistrateur, Huntingdon.....	3 août.	7 août.	*Julius Scriber, Ecr.
Iberville.....	D. Tassé, Ecr., régistrateur, Iberville....	26 „	28 „	*François Bechard, Ecr.
Joliette.....	C. G. Beaudoin, Ecr., régistrateur, Joliette	30 juill.	2 „	*Louis François G. Baby, Ecr.
Jacques Cartier.....	G. G. Gaucher, Ecr.....	4 sept.	6 sept.	Rodolphe Laflamme, Ecr.
Kamouraska.....	V. Taché, Ecr., shérif, district Kamouraska.....	19 août.	24 août.	Chas. Pantaléon Pelletier, Ecr.

*Acclamation.

Districts électoraux.	Officiers rapporteurs.	Date de l'élection des membres.	Réception du Rapport.	Membres élus.
Province de Québec. Fin.		1872	1872	
Laprairie	A. Beauvais, Ecr., régistrateur, 1re division d'Huntingdon	30 août.	31 août.	Alfred Pinsonneault, Ecr.
L'Assomption	B. Rocher, Ecr., régistrateur, l'Assomption	21 „	26 „	Hon. Louis Archambault.
Laval	A. E. Léonard, Ecr., régistrateur, Laval.	27 juill.	1 „	*Joseph Hyacinthe Bellerose, Ecr.
Lévis	F. N. Guay, Ecr., régistrateur, Lévis.	10 août.	30 „	Hon. Joseph Goderic Blanchet
L'Islet	L. Z. Duval, Ecr.	13 „	12 „	Philippe Baby Casgrain, Ecr.
Lotbinière	J. Filteau, Ecr., régistrateur, Lotbinière	7 „	15 „	*Henry Gustave Joly, Ecr.
Maskinongé	A. Trétreault, Ecr.	15 „	23 „	Louis Alphonse Boyer, Ecr.
Mégantic	W. H. Lambley, Ecr., régistrateur, Mégantic.	14 „	16 „	Edouard Emery Richard, Ecr.
Missisquoi	R. Dickinson, Ecr., régistrat., Missisquoi.	10 „	13 „	George B. Baker, Ecr.
Montcalm	J. E. Baupré, Ecr., régistrateur, Montcalm	10 „	13 „	*Firmin Dugas, Ecr.
Montmagny	J. D. Lepine, Ecr., régistrateur, Montmagny.	6 „	26 „	Henri Thos. Taschereau, Ecr.
Montmorency	Gabriel Wick, Ecr., régistrateur	9 „	12 „	Jean Langlois, Ecr.
Montréal (ouest)	Henry Bulmer, Ecr.	2 sept.	4 sept.	Hon. John Young.
„ (centre)	N. H. Ryland, Ecr.	19 août.	20 août.	*Michael Patrick Ryan, Ecr.
„ (est)	N. H. Bourgoïn, Ecr.	2 sept.	3 sept.	Louis Amable Jetté, Ecr.
Napierville	F. X. Bonneau, Ecr.	4 „	6 „	Hon. Antoine Aimé Dorion.
Nicolet	J. A. Beauchesne	11 août.	15 „	Joseph Goudet, Ecr.
Ottawa (Comté)	C. Deegan, Ecr., régistrateur, Ottawa	27 juill.	9 „	*Alonzo Wright, Ecr.
Pontiac	W. J. Rymal, Ecr., régistrateur.	19 août.	21 „	Wm. McKay Wright, Ecr.
Portneuf	F. X. Mayrand, Ecr.	8 „	13 „	Esdras Alf. de St-George, Ecr.
Québec (est)	J. B. Hamel, Ecr.	29 juill.	30 „	*Adolphe Guillet dit Tourangeau, Ecr.
„ (centre)	Honorable Charles Alleyn, shérif, district de Québec.	7 août.	9 août.	Hon. Jos. Edouard Cauchon.
„ (ouest)	John Doyle, Ecr.	9 „	13 „	Hon. Thomas McGreevy.
„ (Comté)	Joseph Laurin, Ecr.	9 „	13 „	Hon. Pierre J. C. Chauveau.
Richmond et Wolfe	C. P. Cleveland, Ecr., régistrateur, Richmond.	3 sept.	5 sept.	Wm. Haste Webb, Ecr.
Richelieu	A. N. Gouin, Ecr., protonotaire, district de Richelieu.	16 août.	19 août.	Michel Mathieu, Ecr.
Rimouski	A. E. Guay, Ecr., régistrateur	27 „	29 „	J. B. Romuald Fiset, Ecr.
Rouville	L. E. P. Laberge, Ecr., régistrateur, Rouville.	29 „	31 „	Honoré Mercier, Ecr.
Saint-Hyacinthe	B. de La Bruère, Ecr., protonotaire	27 „	29 „	Louis Delorme, Ecr.
„ Johns	Joseph Dufresne, Ecr., shérif.	24 „	27 „	*François Pourassa, Ecr.
„ Maurice	L. G. Duval, Ecr., régistrateur, Saint-Maurice	29 juill.	2 „	*Elie Lacerte, Ecr.
Shefford	J. B. Edgerton, Ecr., régistrateur, Shefford	21 août.	23 „	Hon. Lucius Seth Huntington
Sherbrook (Ville)	G. F. Bowen, Ecr., shérif, district de Saint-Francis.	26 juill.	29 juill.	*Edward Towle Brooks, Ecr.
Soulanges	L. H. Masson, Ecr.	16 août.	17 août.	Jacq. Philippe Lantier, Ecr.
Stanstead	C. A. Richardson, Ecr., régistrateur, Stanstead.	31 juill.	2 „	*Charles Carroll Colby, Ecr.
Temiscouata	J. Heath, Ecr., régistrateur, Temiscouata	12 août.	14 „	Elie Mailloux, Ecr.
Terrebonne	J. A. Hervieux, Ecuyer, régistrateur, Terrebonne.	5 „	8 „	*Ls. F. Rodrigue Masson, Ecr.
Trois-Rivières (Cité)	S. Dumoulin, Ecr., shérif, district des Trois-Rivières	26 juill.	1 „	*Wm. McDougall, Ecr.
Deux-Montagnes	D. Duprat, Ecuyer, régistrateur, Deux-Montagnes.	22 août.	26 „	*Wilfred Prévost, Ecr.
Vaudreuil	F. de S. Bastien, Ecr., régistrateur, Vaudreuil.	26 „	28 „	Robert Harwood, Ecr.
Verchères	C. Dansereau, Ecr.	12 sept.	16 sept.	Félix Geoffrion, Ecr.
Yamaska	J. M. Côté, Ecr., régistrateur, Yamaska.	30 août.	3 „	Joseph Duguay, Ecr.

*Acclamation.

Districts électoraux.	Officiers rapporteurs.	Date de l'élection des membres.	Réception du Rapport.	Membres élus.
		1872	1872	
<i>Province de la Nouvelle-Ecosse.</i>				
Annapolis	Pierre Bonnet, Ecr., shérif, Annapolis...	17 août.	27 août.	William Hallett Ray, Ecr.
Antigonish.....	H. P. Hill, Ecr., shérif, Antigonish	9 "	17 "	*Hugh McDonald, Ecr.
Colchester.....	C. Blanchard, shérif, Ecr., Colchester....	16 "	24 "	Frédéric M. Pearson, Ecr.
Cumberland.....	R. McLean, Ecr., shérif, Cumberland....	19 "	26 "	Hon. Charles Tupper, C. B.
Cap Breton.....	J. S. Hill, Ecr., shérif, Cap Breton.....	21 "	3 sept.	{ Newton L. Mackay, Ecr. William McDonald, Ecr.
Digby.	P. W. Smith, Ecr., shérif, Digby.....	8 "	29 août.	*Alfred William Savary, Ecr.
Guysborough.....	E. H. Trancheville, Ecr., shérif, Guysborough	8 "	19 "	*Stewart Campbell, Ecr.
Halifax	E. H. Harrington, Ecr.....	20 "	27 "	{ Wm. Johnston Almon, Ecr. Stephen Tobin, Ecr.
Hants	J. N. Gelderh, Ecr., shérif, Hants.....	9 "	17 "	*Honorable Joseph Howe.
Inverness.....	J. Macdonald, Ecr., régistrateur.....	19 "	29 "	Samuel McDonnell, Ecr.
Kings.....	J. M. Caldwell, Ecr., shérif, Kings.....	19 "	27 "	Leveret, de Veber Chipman, Ecr.
Lunenburg.....	J. H. Kaulback, Ecr., shérif, Lunenburg.	19 "	31 "	Charles Edward Church, Ecr.
Pictou	W. H. Harris, Ecr., shérif, Pictou.....	15 "	27 "	{ Hon. James McDonald et Robert Doull, Ecr.
Queens.....	J. N. Freeman, Ecr., shérif, Queens.....	9 "	31 "	*James F. Forbes, Ecr.
Richmond.....	J. F. Fuller, Ecr., shérif, Richmond.....	19 "	29 "	Isaac Le Vesconte, Ecr.
Shelburne	J. A. Garney, Ecr., shérif, Shelburne....	13 "	23 "	*Thomas Coffin, Ecr.
Victoria.....	J. S. Ingraham, Ecr., shérif, Victoria....	9 "	19 "	*William Ross, Ecr.
Yarmouth.....	W. K. Dodman, Ecr.....	17 "	24 "	Frank Killam, Ecr.
<i>Province du Nouveau-Brunswick.</i>				
Albert.....	J. S. Reed, Ecr., shérif, Albert.....	27 "	7 sept.	John Wallace, Ecr.
Carleton.....	F. R. J. Dibblee, Ecr., shérif, Carleton....	6 "	21 août.	*Charles Connell, Ecr.
Charlotte.....	A. T. Paul, Ecr., shérif, Charlotte.....	20 "	24 "	John McAdam, Ecr.
Gloucester.....	D. G. Maclauchlan, Ecr., shérif, Gloucester	23 "	7 sept.	Hon. Timothy Warren Anglin
Kent	W. Raymond, Ecr.....	13 "	22 août.	Robert Barry Cutler, Ecr.
Kings.....	S. N. Freeze, Ecr.....	14 "	29 "	James Donville, Ecr.
Northumberland	W. Wilkinson, Ecr.....	30 juill.	6 "	*Hon. Pierre Mitchell.
Queens.....	J. Palmer, Ecr., shérif, Queens.....	2 août.	10 "	John Ferris, Ecr.
Restigouche.....	A. Barbarie, Ecr.....	17 "	24 "	George Moffatt, Ecr.
Sunbury.....	J. S. White, Ecr.....	19 "	30 sept.	*Charles Burpee, Ecr.
Saint-Jean (Cité et Comté).....	J. A. Harding, Ecr.....	10 "	16 août.	Isaac Burpee, Ecr., et Aculus Lockwood Palmer, Ecr.
Saint-Jean (Cité)....	J. A. Harding, Ecr., shérif, comté de St-Jean	10 "	16 "	Hon. Sam'l Leon'd Tilley, C.B.
Victoria.....	A. L. Coombes, Ecr., shérif, Victoria....	31 "	5 sept.	John Costigan, Ecr.
Westmoreland.....	B. Botsford, Ecr., shérif.....	3 "	9 août.	*Hon. Albert James Smith.
York.....	P. Temple, Ec., shérif, York.....	2 "	21 "	*John Pickard, Ecr.
<i>Province de Manitoba.</i>				
Selkirk.....	Edward Armstrong, Ecr.....	26 sept.	9 octob.	Donald. A. Smith, Ecr.
Provencher.....	Nicholas Moward, Ecr.....	14 "	28 sept.	*Hon. Sir George Etienne Cartier, baronet.
Lisgar.....	Thomas Sinclair, Ecr.....	19 "	30 "	John Christie Schultz, Ecr.
Marquette.....	Joseph Dubuc, Ecr.....	19 "	30 "	Robert Cuningham, Ecr.

*Acclamation.

Districts électoraux.	Officiers rapporteurs.	Date de l'élection des membres.	Réception du Rapport.	Membres élus.
<i>Province de la Colombie-Britannique</i>		1872.	1872.	
Cariboo.....	Henry M. Ball, Ecr.	6 sept.	2 oct.	*Joshua Spencer Thompson, Ecr.
New Westminster....	Arthur T. Bushby, Ecr.	23 août.	12 sept.	*Hugh Nelson, Ecr.
Vancouver.....	Andrew C. Elliott, Ecr.	28 „	18 „	*Hon. Sir Francis Hincks, K. C. M. G.
Victoria.....	Augustus F. Pemberton, Ecr.	3 sept.	10 oct.	Henry Nathan jeune, Ecr., Amos de Cosmos, Ecr.
Yale.	Peter O'Reilly, Ecr.	11 oct.	12 nov.	Edgar Dewdney, Ecr.

*Acclamation.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE
EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

OTTAWA, 25 janvier 1873.

ALFRED PATRICK, écuyer,
Greffier de la Chambre des Communes du Canada, Ottawa.

CANADA

DUFFERIN.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni et de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A l'officier rapporteur du district électoral du comté de Muskoka, dans la province d'Ontario.

Enregistré, 15 j^r 1872,
in lib. 10, folio 112.
(Signé), J. C. AIKENS,
Secrétaire d'Etat et
registraire général du
Canada.

(Endossé.)

Reçu ce bref le 18^{me} jour
de juillet 1872.

(Signé),

RICH. JAMES BELL,
Officier rapporteur.Bref du district électoral
du comté de Muskoka.Retourné ce 18 septembre
1872.

(Signé),

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en
Chancellerie, Canada.

afin que, à défaut de tels pouvoirs, ou à raison de l'élection irrégulière de tel membre ou représentant, les dites affaires ne puissent en aucune manière rester inachevées.

Et nous voulons que, après que ce choix aura été fait comme susdit, vous fassiez et transmettiez avec toute la diligence convenable et conformément à la loi promulguée à cet égard, votre rapport à notre greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada, avec notre présent bref.

SALUT :

CONSIDÉRANT que, de l'avis de notre Conseil privé du Canada pour des affaires de la plus haute importance, relatives à l'état et à la défense de notre Puissance du Canada nous avons ordonné à notre Chambre des Communes de se réunir en notre cité d'Ottawa, samedi, le vingtième jour d'octobre prochain, pour là et alors conférer et traiter avec les grands hommes et le sénat de notre dite Puissance;

Nous vous commandons, en conséquence, et vous enjoignons fortement, après avoir lancé une proclamation dans le district électoral du comté de Muskoka, dans la province d'Ontario, dans notre dite Puissance, sur réception de ce présent bref, fixant un jour et un lieu pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral du comté de Muskoka dans notre Chambre des Communes, de faire choisir en toute liberté et franchise, aux dits jour et lieu, un membre ou représentant, le plus habile et le plus digne pour représenter le dit district électoral du comté de Muskoka, dans notre Chambre des Communes, par ceux qui seront présents au dit jour d'élection, qui sera fixé par telle proclamation, et d'enjoindre à la dite personne ainsi élue de se rendre à la dite Chambre des Communes, de manière à ce que le dit membre ou représentant soit muni d'amples et suffisants pouvoirs pour lui-même, et les bourgeois du dit district électoral du comté de Muskoka, pour faire et approuver tout ce qui, par la faveur de Dieu, pourra là et alors être prescrit par le Conseil commun de notre dite Puissance à l'égard des dites affaires,

En foi de quoi nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada.

TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin et conseiller, le Très-Honorable Sir *Frederic Temple*, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron, Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye, de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de Saint-Patrice et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada et Gouverneur et Commandeur en Chef de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Amiral du Canada et de l'Île du Prince-Edouard.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'Ottawa, ce quinziesme jour de juillet, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-douze, et dans la trente-sixiesme année de notre règne.

Par ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

Vraie Copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.

Par Son Excellence le Très-Honorable Sir *Frederic Temple*, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de Saint-Patrice et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Amiral du Canada et de l'Île du Prince-Edouard.

A *Richard James Bell*, écuyer, et à tous ceux qui les présentes verront.

SALUT :—

(Endossé.) Commission nommant *Richard James Bell*, écuyer, officier rapporteur pour le district électoral du comté de Muskoka.

Enregistré, 15 juillet 1872.
Lib. 10, Folio, 151.

(Signé) J. C. ATKINS,
Secrétaire d'Etat et régis-
traire général du Canada.

CONSIDÉRANT que par l'Acte provisoire des élections parlementaires 1871, il est entre autres choses décrété que pour les frais d'élections des membres devant servir dans la Chambre des Communes, le Gouverneur-Général fera émettre des brefs par la personne, et selon la forme qu'il jugera à propos, et les fera adresser à l'officier rapporteur qu'il désignera.

Sachez donc maintenant qu'ayant eonfiance en la loyauté, intégrité et habileté de vous, le dit *Richard James Bell*, Je, le très-honorable Sir *Frédéric Temple*, comte de Dufferin, Gouverneur-Général du Canada, en vertu du pouvoir à moi conféré, vous ai nommé et désigné, et par ces présentes, vous nomme et désigne vous, le dit *Richard James*

Bell, pour être officier-rapporteur pour le district électoral du comté de Muskoka, dans la province d'Ontario, dans la Puissance du Canada.

Pour avoir, posséder et remplir la dite charge, commission et emploi d'officier-rapporteur susdit, ainsi que tous les droits, privilèges, autorités et émoluments attachés et appartenant de droit à la dite charge.

Donné sous mon seing et sceau, en la cité d'Ottawa, dans notre dite Puissance, le quinziesme jour de juillet, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-douze, et dans la trente-sixiesme année du règne de Sa Majesté.

(Signé,) DUFFERIN.

Par ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

PROCLAMATION.

District électoral du comté de Muskoka, dans la province d'Ontario, SAVOIR :

AVIS public est par le présent donné aux électeurs du comté de Muskoka, qu'en obéissance au bref de Sa Majesté, à moi adressé, en date du quinziesme jour du mois de juillet 1872, je requiers la présence des dits électeurs à *Orange-Hall*, dans le village de *Bracebridge*, dans le dit comté de Muskoka, le quinziesme jour du

mois d'août, à midi, aux fins d'élire une personne pour les représenter dans la Chambre des Communes du Canada ; qu'en cas de demande et d'octroi d'un poll en la manière voulue par la loi, tel poll sera ouvert le vingt-troisième jour du mois d'août, aux endroits suivants, savoir :

Township de Morrison, maison d'école sur le chemin Muskoka, vis-à-vis Boyds.

Township de Muskoka, maison d'école, sur le chemin d'Alport, près du chemin de Muskoka.

Township de Draper, maison d'école. Ryde et Onkley.

S.S. No. 2. Draper, sur le chemin Paterson.

Township de Macaulay, Orange Hall, Bracebridge,

Township de Monck, S.S. No. 2., maison d'école connue sous le nom de maison d'école de Spencer.

Township de Watt et Cardwell, Anthony Sufferien's, sur le chemin de Parry Sound.

Townships non organisés, aux endroits suivants :

Maison d'école d'Utterson.

Huntsville Orange Hall.

Port Carling Orange Hall.

Jonction de Rosseau Orange Hall.

Moitié chemin de Magnetawan, *W. Beasley's*.

Magnetawan, *James Miller's*.

Moitié chemin de Rosseau, jonction de Parry Sound, *Matthew Bankin's*.

Parry Sound, palais de justice.

Jonction de Parry Sound, *Samuel Bottrall's*.

L'écluse, *W. Boyer's*.

McKellar des Chutes, Orange Hall.

Chemin nord, 8 milles au-dessus des Chutes à

John Stevenson's.

Rue Byng, *Dodger's* Moulins.

Et du contenu de la présente proclamation, toute personne est requise de prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.

Donné sous mon seing, à Bracebridge, ce dix-huitième jour de juillet de l'année mil huit cent soixante et douze.

RICHARD JAMES BELL,
Officier rapporteur.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

SERMENT DE L'OFFICIER RAPPORTEUR.

Je, soussigné, *Richard James Bell*, officier rapporteur pour le district électoral du comté de Muskoka, affirme solennellement que je suis qualifié suivant la loi pour agir en la qualité d'officier rapporteur pour le dit district électoral du comté de Muskoka, à l'élection d'un membre de la Chambre des Communes du Canada, et que j'agirai en cette qualité fidèlement sans partialité, crainte, faveur ou affection. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Signé : RICHARD JAMES BELL.

Assermenté devant moi, au village de Bracebridge, }
dans le district de Muskoka, ce 18e jour de }
juillet, A. D., 1872.

CHAS. W. LOUNT, J. P., pour le district de Muskoka.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

CERTIFICAT DE L'OFFICIER RAPPORTEUR AYANT PRÊTÉ LE SERMENT D'OFFICE.

Je, soussigné, certifie par les présentes que le 18e jour du mois de juillet, *Richard James Bell*, l'officier rapporteur pour le district électoral du comté de Muskoka, à l'élection d'un membre de la Chambre des Communes du Canada, a prêté et signé devant moi le serment d'office requis en pareil cas d'un officier rapporteur par la 32e section du 6e chapitre des statuts refondus du Canada.

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

Vraie copie.

CHAS. W. LOUNT,
J. P., pour le district de Muskoka.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

Je, soussigné, *Charles W. Lount*, magistrat stipendiaire et juge de paix pour le district de Muskoka, certifie par les présentes que le 14e jour A. D. 1872, *Jacob Dill*, clerc d'élection pour le comté de Muskoka, a prêté et signé devant moi le serment d'office requis en pareil cas d'un clerc d'élection par la 32e section du 6e chapitre des statuts refondus du Canada.

En foi de quoi je lui ai délivré sous mon seing le présent certificat.

CHARLES W. LOUNT,
Juge de paix.

Vraie copie.

EDOUARD LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

RAPPORT.

(Endossé.)
Rapport, Election 1872,
Chambre des Communes,
district électoral du
comté de Muskoka.

R. J. BELL,
Officier rapporteur. (les deux seuls candidats à la dite élection qui ne se soient point retirés de la lutte avant le jour de la votation), la votation a eu lieu en conséquence aux différents lieux de votation mentionnés dans la proclamation par moi lancée à cet égard. Je déclare de plus que depuis la dite votation qui a eu lieu le 23e jour d'août dernier, j'ai reçu des rapports (qui paraissent avoir été régulièrement faits suivant la loi passée à cet égard) pour les lieux de votation suivants, savoir: le township de Macaulay, les townships unis de Draper, Ryde et Oakley, le township de Muskoka, le township de Monck, les townships de Watt et Cardwell, Rousseau-Jonction, le lieu de votation à mi-chemin entre Rousseau Junction et Magnetawan, le lieu de votation à mi-chemin entre Rousseau-Jonction et Parry Sound, le lieu de votation au village de Parry Sound, le lieu de votation à Parry Sound Junction, le lieu de votation dit *Dam Polling Place*, le lieu de votation aux Chûtes de McKellar, le lieu de votation à Utterson, le lieu de votation à Hintsville, le lieu de votation à Port-Carling, et le lieu de votation à Byng-Inlet.

Je déclare de plus que le rapport pour le township de Morrison, qui est aussi un des lieux de votation ou une des divisions mentionnées dans la dite proclamation, ne m'a pas été dûment fait;—que j'ai examiné *Henry N. Anderson*, le député officier rapporteur pour ce lieu de votation, sous serment, et que sa déclaration par écrit, signée par lui et attestée sous serment devant moi est ci-annexée. Et je déclare que le cahier de votation pour *Morrison* susdit a été perdu et ne peut être retrouvé; et que le dit *Henry N. Anderson* a omis de nommer dûment un clerc d'élection, ou s'il en a nommé un, la personne ainsi nommée n'a pas rempli ses fonctions au dit lieu de votation ou à la dite division, et qu'en conséquence je suis dans l'impossibilité de me conformer aux dispositions de la clause 68 des Statuts refondus du Canada, chap. 6, et du paragraphe 2 de la dite clause qui exige que, dans le cas de la perte d'un livre de votation, le député officier rapporteur et le clerc d'élection soient interrogés sous serment ou affirmation, lequel interrogatoire se fera par écrit et sera signé par tels député officier rapporteur et clerc d'élection, et sera annexé aux rapports à la place du cahier de votation. Et je déclare de plus que dans le cahier de votation pour le lieu de votation de Parry Sound, je trouve après les deux premières entrées, que les autres entrées sont d'une écriture différente; et que, après investigation, je trouve que la cause de cela est que *John Wilson*, la personne nommée par le député officier rapporteur pour agir comme clerc d'élection en cet endroit, fut trouvée incapable de remplir ses devoirs, et que le député-officier-rapporteur s'adressa immédiatement à un nommé *Foley* pour qu'il agit comme tel à la place dudit *Wilson*, et que le dit *Foley* agit ainsi sans être assermenté tel que requis par la loi; et que nonobstant cela le dit cahier de votation m'a été remis avec le serment du dit *Wilson*, mais sans celui du dit *Foley* qui tint le dit cahier de votation pendant toute la dite votation, à l'exception du temps employé à enregistrer les deux premiers votes.

Et je déclare de plus que d'après l'exposé de faits ci-dessus, je suis incapable de faire un rapport de la dite élection, conformément aux dispositions de la loi à cet égard.

En foi de quoi mes seing et sceau, ce 14 septembre 1872.

RICHARD JAMES BELL (L. S.),
Officier rapporteur.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

TÉMOIGNAGE DE HENRY N. ANDERSON, DÉPUTÉ OFFICIER RAPPORTEUR DU TOWNSHIP DE MORRISON,
DANS LE DISTRICT ÉLECTORAL DU COMTÉ DE MUSKOKA.

(Endossé.)
Témoignage et documents
dans l'affaire des livres de
poll pour le township de
Morrison.
Election de 1872 pour la
Chambre des Communes.

Henry N. Anderson, du township de Morrison, dans le district de Muskoka, cultivateur, étant assermenté, dépose comme suit :

J'ai été nommé par commission député officier rapporteur pour le dit township durant cette dernière élection; j'ai prêté le serment d'office et agi comme député officier rapporteur et clerc de poll moi-même, le jour de la votation. J'avais nommé un clerc de poll, mais il

n'est pas venu à temps et je pensai que je pouvais faire l'ouvrage moi-même. Je pris alors tous les votes qui furent offerts sur la liste des électeurs de 1871. Je fermai le poll à l'heure prescrite. J'ai signé le bas de chaque page et prêté les serments requis, par devant *John Scott, J. P.* Je vins à Bracebridge le 26 août avec le livre de poll pour le remettre à l'officier rapporteur. Je pense qu'il m'a été volé ce jour-là, car je l'ai cherché avec soin et j'ai fait faire des recherches sans aucun résultat. Je vis l'officier rapporteur ce jour-là, mais pas avant d'avoir perdu le livre de poll. Et comme je ne pouvais pas le produire, je me mis à le chercher. — A la clôture de la votation le dit jour de l'élection, le nombre total des votes enregistrés était de trente-sept, dont trois avaient été donnés pour *d'Arcy Boulton*, l'un des candidats, et trente-quatre avaient été donnés pour *A. P. Cockburn*, l'autre candidat. Le serment a été administré à huit électeurs au nom de *Boulton*. Les documents que je produis maintenant sont l'original du certificat de *John Scott, J. P.*, de la prestation de mon serment d'office comme député officier rapporteur, et l'original du serment fait sur mon rapport à la clôture de la votation.

HENRY N. ANDERSON,
Député officier rapporteur.

Assermenté et signé devant moi, à Bracebridge,
ce 3^e jour de septembre 1872.

RICHARD JAMES BELL,
Officier rapporteur.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

Je, soussigné, certifie par les présentes que le 11^e jour du mois d'août 1872, *Henry N. Anderson*, député officier rapporteur pour l'arrondissement de votation du township de Morrison, dans le district électoral du comté de Muskoka, a prêté et signé devant moi le serment d'office exigé en pareil cas d'un député officier rapporteur.

En foi de quoi je lui ai délivré sous mon seing le présent certificat.

JOHN SCOTT, J. P.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie.

Je, soussigné, député officier rapporteur pour l'arrondissement électoral du township de Morrison, dans la division électorale du comté de Muskoka, jure solennellement qu'au meilleur de ma connaissance et croyance le livre de poll tenu pour le dit arrondissement électoral, sous mes directions, a été ainsi tenu d'une manière exacte, et que le nombre total de votes inscrits dans tel livre de poll est de 37, dont 3 en faveur de *D'Arcy Boulton*, candidat, et 34 en faveur de *Alex. P. Cockburn*, candidat.

HENRY N. ANDERSON,
Député officier rapporteur.

Attesté sous serment devant moi dans le township de Morrison, ce 26^e jour d'août 1872.

JOHN SCOTT, J. P.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

LISTE DES VOTES DONNÉS A MORRISON A L'ÉLECTION DE 1871.

NOMS.	CONCESSION.	LOT.	NOMS.	CONCESSION.	LOT.
Ferdinand Arus	6	26.	Donald McCormick....	8	26.
Henry N. Anderson...	G. C. O.....	13.	Angus McCormick....	8	30.
Peter Bennett.....	4 et 5	25 et 24.	Lachlan McLearn.....	8	28.
John Bowes.....	6 G. C. O....	21, 22, 23 et 12	Alexandre McDonald..	8 et 9.....	25 E. A.
Beecher et Sullivan...	G. R. O....	Part 12.	Moses McClelland...	G. R. E.....	20.
John Boyd.....	" "	16.	David McClelland....	O.....	14.
George Beatty.....	O	7.	Joseph Nelson.....	E.....	21.
Michael Bowers.....	2	33 et 34.	Jacob Pilgir.....	8	23 et 24.
James J. Bailey.....	H. G. R. O..	26 et 1.	Jacob Rabman.....	9	27 et 28.
Edward Cannel.....	3.....	26.	Thomas Robinson....	G. R. O.....	26, 27 et 23.
John Canning.....	3.....	24.	Frédéric Schaffer.....	6, 7 et 8....	25 et 31.
Edward Collins.....	G. R. O. et E.	31 et 32.	John Sample.....	6 et 7.....	24 et 22.
Michael Clipsham....	G. R. E. O..	17.	William Sanderson....	5.....	24.
Hugh Cox.....	A.....	14.	John Scott jeune.....	G. R. O.....	32.
Henry Dierks.....	8.....	21 et 22.	Patrick Schelp.....	E.....	19.
Asahel Draper.....	G. R. E. et 7.	7 et 30.	Henry Simington....	O.....	20.
John Ewerbeck.....	5.....	26 et 27.	William Simington....	O.....	19 et 21.
James H. Jackson....	G. R. E.....	Part 1 et 2.	Henry Sillit.....	G. R. E. et O..	8 et 5.
Adam Johnston.....	G. R. O.....	5.	Arthur Simmins aîné..	A.....	13.
Thomas Longhead....	3.....	31.	Arthur Simmins jeune..	A.....	16.
Albert Lehman.....	7.....	26 et 27.	Joseph Wardell.....	A.....	17.
Christopher H. Madden.	1 et 3	31 et 32.	Thomas Whyte.....	G. R. O.....	18.
Charles McKenzie....	G. R. E. et O..	Part 1.	William Young.....	"	A.
Angus McLean.....	1 et 2	27 et 28.	Matthew Young.....	5.....	22.

Je certifie que la liste qui précède est une copie fidèle de la liste dont on s'est servie pour l'élection.

HENRY N. ANDERSON,
Clerc.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN.
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

NOMINATION A BRACEBRIDGE, LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS D'AOUT, A.D., 1872.

A. P. Cockburn est proposé par Tos. Myers, Bracebridge, secondé par le Dr. Stephens, de Parry Sound, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

D'Arcy Boulton est proposé par J. Teviotdale, Bracebridge, secondé par Samuel Greer Rosseau, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

M. Moore est proposé par Jno. Scarlett, secondé par E. Sirett, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

A. Spring est proposé par P. Shannon, secondé par John Scarlett, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

Thos. Myers est proposé par M. Moore, secondé par James Boyes, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

N. Dickey est proposé par A. Spring, secondé par T. McMurray, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

M. Boulton est proposé par G. T. Gow, secondé par P. Dean, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

T. McMurray est proposé par J. P. Cockburn, secondé par A. P. Cockburn, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

J. C. Hazlewood est proposé par W. Orchard, secondé par Robert Giles, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

A. H. Browning est proposé par J. C. Hazlewood, secondé par Archy McFie, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

G. M. Wilson est proposé par James McDonald, secondé par Samuel Armstrong, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

Paul Dane est proposé par A. H. Browning, secondé par John Adair, comme une personne digne de nous représenter dans la Chambre des Communes.

Ces messieurs ayant résigné à l'exception de A. P. Cockburn et de D'Arcy Boulton, Ecrs., une votation a été demandée par Thos. Myers en faveur de A. P. Cockburn, Ecr.

Un poll fut aussi demandé en faveur de d'Arcy Boulton, Ecr.

L'officier rapporteur alors accorda le poll et désigna des hustings les différentes places de votation.

RICHARD JAMES BELL,
Officier rapporteur.

J. W. DILL,
Clerc d'élection.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie,
Canada.

(Endossé.)
Election pour la Chambre
des Communes, Canada,
1872. Comté de Muskoka.
Déclaration et qualifica-
tion de D'Arcy Boulton,
Ecr.

Je, D'Arcy Boulton, de la cité de Toronto, dans le comté d'York, dans la province d'Ontario et la puissance du Canada, Ecr., déclare et certifie que je possède dûment en loi ou en équité comme franc-alleu, à mon propre usage et avantage des terres ou tènements tenus en franc et commun soccage dans la province d'Ontario, de la valeur de 500 livres, argent sterling de la Grande-Bretagne, en sus de toutes rentes, mort-gages, charges et dettes hypothécaires qui peuvent être attachés, dus et payables sur telles terres, ou auxquels elles peuvent être affectées, et que je n'ai pas collusionement ou spécieusement obtenu un titre à la propriété, ni ne suis devenu en possession des dites terres et tènements, ou d'aucunes parties d'iceux, dans le but de me qualifier ou de me rendre éligible comme membre du Parlement de la Puissance du Canada.

Et je déclare de plus que les terres ou tènements susdits se composent de toute cette certaine partie ou étendue de terrains situés sur la rue Ontario, dans la cité de Toronto, dans le quartier de Saint-David, connu autrement comme partie du lot No 6 sur le côté sud de la rue Duke, et plus particulièrement désigné comme étant le lot No 1 Gloucester Rowe, au sud de la rue Duke, sur la rue Ontario, dans la dite cité de Toronto.

D'ARCY BOULTON.

Signé et déclaré devant moi ce septième }
jour d'avril, A.D., 1872, au village de Brace- }
bridge, dans le comté électoral de Muskoka. }

RICHARD JAMES BELL,
Officier rapporteur pour le dit district électoral.
Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

(Endossé.)
20 août 1872,
Al. P. Cockburn.
Qualification de serment.
Browning Bracebridge.

Je, Alexandre-Pierre Cockburne, du village de Gravenhurst, dans le comté de Victoria et la province d'Ontario (habitant aussi le district de Muskoka), écuyer, déclare et certifie que je possède dûment en loi ou en équité comme franc-alleu, à mon propre usage et avantage, des terres ou tènements tenus en franc et commun soccage dans la province d'Ontario, de la valeur de 500 livres, argent sterling de la Grande-Bretagne, en sus de toutes rentes, mort-gages, charges et dettes hypothécaires qui peuvent être attachés, dus et payables sur telles terres, ou auxquels elles peuvent être affectés, et que je n'ai pas collusionement ou spécieusement obtenu un titre à la propriété, ni ne suis devenu en possession des dites terres et tènements, ou d'aucunes parties d'iceux, dans le but de me qualifier ou de me rendre éligible comme membre du Parlement de la Puissance du Canada.

Et je déclare, de plus, que les terres ou tènements susdits se composent du lot No. 29, dans la 4e concession du township d'Enniskillen, dans le comté de Lambton, contenant deux cents acres plus ou moins; ainsi que de cette partie du lot 9, à l'ouest du chemin de Muskoka, situé au sud du Bay Street Market, sur le plan des sous-divisions des lots 8 et 9 sur le côté ouest du chemin de Muskoka, dans le township de Muskoka, fait par Pierre Burnet, A. P. L., comme partie du village de Gravenhurst et du marché y situé, contenant un demi-acre plus ou moins, lequel plan est déposé dans le bureau d'enregistrement pour le dit district de Muskoka.

A. P. COCKBURN.

Assermenté et signé devant moi, au village de }
Bracebridge, dans le comté électoral de Mus- }
koka, le 20e jour d'août, A. D., 1872. }

RICHARD JAMES BELL,
Officier rapporteur.

Vraie copie.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

